



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix*Marseille Université

allsh.univ-amu.fr

[@allsh.amu](https://www.facebook.com/allsh.amu)

[@AllshAmu](https://www.instagram.com/AllshAmu)



LIVRET D'ACCUEIL 2023-2024

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations utiles pour vous guider tout au long de votre année universitaire.

sommaire

VOTRE FACULTÉ

I - Présentation d'Aix-Marseille Université	5
II - Mot du Doyen de la faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)	7
III - Présentation de la faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)	8
IV - Les chiffres clés	9
V - Les plans	10

VOS ÉTUDES

I - Étudiant / Futur étudiant	17
1/ Calendrier universitaire	18
2/ Inscriptions administratives (IA)	19
3/ Réaliser en ligne son inscription pédagogique, son inscription dans les groupes de TD et construire son emploi du temps	20
4/ Les examens	20
5/ Faire un stage	20
6/ La césure	21
7/ Les dispositifs d'accompagnement	21
8/ Le tutorat	22
9/ FAQ	23
II - Étudiant international	27
1/ En programme d'échange	27
2/ Hors programme d'échange	28
III - Étudiant en reprise d'études	28
1/ La formation continue	28
2/ L'alternance	29
IV - Étudiant à distance	29
1/ Service de la formation à distance (SFAD)	29
2/ Les formations enseignées à distance	30
3/ Les campus connectés	30

VOS SERVICES RESSOURCES

I - Service de la scolarité	33
II - Les Bureaux d'Appui à la Pédagogie (BAP)	34
III - Services et outils d'AMU (outils numériques d'AMU et d'ALLSH)	37
1/ Practicéa - Accompagnement aux outils numériques pour les étudiants	37
2/ Espace Numérique de Travail (ENT)	37
3/ Les services numériques	38

IV - Centre informatique des lettres et sciences humaines (CILSH)	39
V - Bibliothèques universitaires (BU)	40
VI - Centre de formation et d'autoformation en langues (CFAL)	41
VII - Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO)	41
VIII - Entrepreneuriat étudiants et étudiants-entrepreneurs : PEPITE est le dispositif qui vous est dédié !	42
IX - Bureau de la vie étudiante-Mission handicap (BVE-MH)	43
X - Centre d'apprentissage et de ressources en langues (CARLAM) - Marseille	44

VOTRE VIE ÉTUDIANTE, SOCIALE ET CULTURELLE

I - Les associations étudiantes	47
II - Les dispositifs d'aides sociales et financières	49
1/ Le Crous	49
2/ Le FSDIE projet	53
3/ Le FSDIE social	53
4/ Bourse d'aide à la mobilité étudiante de l'initiative d'excellence (A*Midex)	53
5/ La CVEC à Aix-Marseille Université	54
III - Les aides de santé : médecine préventive, cellule handicap, psychologue	54
IV - Service respect - égalité Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations	55
V - Mission Développement Durable et Ecologie	57
VI - La culture à l'université	58
1/ La Direction Culture & Société d'AMU	58
2/ Des espaces culturels sur vos campus	59
VII - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)	62

VOS INFORMATIONS PRATIQUES

I - Se rendre à la faculté	65
1/ Le covoiturage arrive à l'université	65
2/ Les transports (Métropole Mobilité)	65
3/ Les parkings relais	69
II - Numéros utiles	72
1/ Les consignes de sécurité Faculté ALLSH / Site Schuman	72
2/ Numéros utiles	73



Votre faculté

■ BIENVENUE À AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ



Éric Berton

Président d'Aix-Marseille Université
President of Aix-Marseille University

Bienvenue à Aix-Marseille Université *Welcome to Aix-Marseille Université*

Plus grande université francophone pluridisciplinaire, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de 90 % de son patrimoine, l'université est présente sur 9 villes, dans 4 départements de la Région Sud.

Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche en lien avec les grands organismes de recherche nationaux.



Une université propriétaire de son patrimoine

A university that owns its infrastructure

- Aix-Marseille Université est propriétaire de **90%** du patrimoine qu'elle occupe
Aix-Marseille Université owns **90%** of the infrastructure that it occupies
- Dotée de **61 millions** d'euros dans le cadre du plan de relance national pour la rénovation énergétique de ses bâtiments
61 million euro grant from the national stimulus plan for the energy renovation of its buildings
- 5** grands campus aux standards internationaux
5 large and modern campuses
- 54** sites au sein de **9** villes
54 sites in 9 cities

Une vie étudiante dynamique

A dynamic student life

- Une programmation artistique riche et ambitieuse sur campus et hors les murs
A rich and ambitious artistic program offered to all, on and off campus
- De la culture scientifique à destination de tous les publics
Scientific culture for all audiences
- 150** associations étudiantes et une vie associative active
150 student associations and an active community life
- Une vie sportive et événementielle très variée
A varied selection of sports and events

Un large réseau de bibliothèques universitaires

A large network of university libraries

- 17** bibliothèques universitaires sur le territoire
17 libraries
- 1** bibliothèque numérique patrimoniale « Odyssee »
1 digital heritage library
- Plus de **1,6** million de documents
Over **1,6 million** documents



www.univ-amu.fr | [@univamuse](https://www.facebook.com/univamuse) | [Aix-Marseille Université](https://www.youtube.com/univamuse) | Rejoignez le réseau !
[@univamu](https://www.instagram.com/univamu) | [Aix-Marseille Université](https://www.linkedin.com/company/univ-amu) | [boulisque.univ-amu.fr](https://www.tumblr.com/univ-amu) | Join the network!

Aix-Marseille université

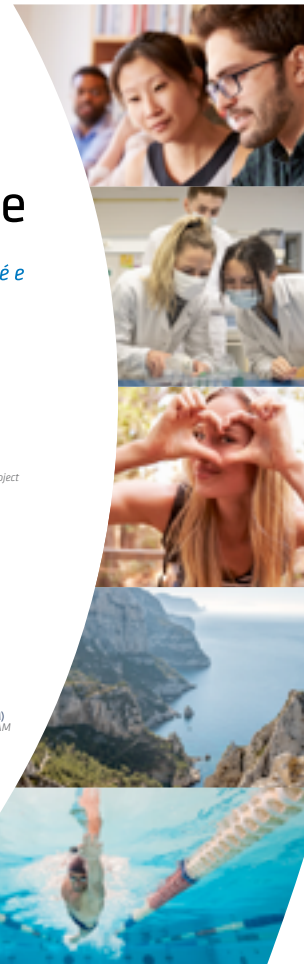
Socialement engagée

+ de **80 000** étudiants
over **80 000** students

dont + de **10 000** étudiants internationaux
including over **10 000** international students

+ de **8 000** personnels
over **8 000** staff

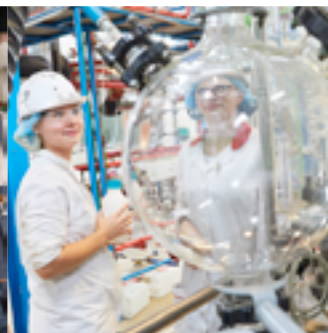
- 1** IDEX pérennisée
long-term Initiative of Excellence project
- 17** composantes
faculties
- 122** structures de recherche
research structures
- 20** instituts d'établissement
Aix-Marseille Université institutes
- 12** écoles doctorales
doctoral schools
- 1** Conseil du climat
Climate council
- 1** Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix Marseille (CISAM)
Knowledge and Innovation City CISAM



L'étudiant au cœur des priorités de formation

Our students are at the heart of our education priorities

- 5** grands projets en cours (France 2030) pour personnaliser les parcours étudiants
5 ongoing projects to personalise student pathways
- 1** Service Universitaire des Langues pour promouvoir le multilinguisme
1 University Language Service to foster multilingualism
- Un accompagnement étudiant engagé en faveur de l'insertion professionnelle, en lien avec de très nombreux partenaires du monde socio-économique
Student support for professional integration, in association with numerous partners in the socio-economic sector



Une université socialement engagée

A socially committed university

- Lutte contre toutes les discriminations et en faveur de l'égalité femme-homme
Against all forms of discrimination and in favor of gender equality
- Cadre de vie propice à l'épanouissement de toutes et tous
An environment conducive to the development of all
- Environnement sain basé sur la solidarité et le développement durable
Healthy environment based on solidarity and sustainable development



Une université pluridisciplinaire et interdisciplinaire

A multidisciplinary and interdisciplinary university

- 5** domaines de formation : Arts, Lettres, Langues ; Droit, Economie, Gestion ; Sciences de la santé ; Sciences et technologies ; Sciences humaines et sociales
5 fields of training : Humanities, Law and Political Science, Economics and Management, Science and Technology, Health Science
- 1** Institut d'études avancées IMeRA où scientifiques et artistes de tous horizons résident et conduisent leurs recherches
1 Institute for advanced studies IMeRA where scientists and artists from all backgrounds reside and conduct their research



Contribution au rayonnement du territoire à l'international

Contribution to the territory's international influence

- 1** université civique européenne (CIVIS) en coopération avec **10** autres universités
1 European Civic University CIVIS cooperating with 10 partner universities
- 590** établissements partenaires internationaux
590 international partner institutions
- 60** Double degrees
60 Diplômes en partenariat international
- Classée dans le top **10** des meilleures universités de France et parmi les **150** meilleures universités dans le monde (Shanghai ranking 2021)
Ranked among the top **10** universities in France and among the **150** best universities in the world (Shanghai ranking 2021)
- 2** étoiles au label « Bienvenue en France » récompensant la qualité d'accueil des étudiants internationaux
2 stars on the « Bienvenue en France » label, a recognition of the high quality of its support services to international students



Une université de recherche intensive

A research intensive university

- Une recherche scientifique d'excellence conduite avec les établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) nationaux partenaires : CNRS, CEA, IRD, INSERM, INRA...
Research of excellence conducted with public, scientific and technical partner establishments: CNRS, CEA, IRD, INSERM, INRA...
- Plus de **50** plateformes technologiques
Over **50** technology platforms
- 1** label créé par AMU, le CNRS et l'INSERM : mise à disposition des scientifiques et des partenaires socio-économiques des infrastructures de pointe au service de l'innovation
1 label created by AMU, CNRS and INSERM, providing scientists and socio-economic partners with cutting-edge infrastructure to promote innovation



II - Mot du Doyen de la faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)



Pr. Lionel Dany

Doyen de la Faculté
des Arts, Lettres,
Langues et
Sciences Humaines

Chères, Chers étudiant·e·s,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous tou·te·s pour vous souhaiter la bienvenue au sein de notre Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Une rentrée à l'Université ce n'est pas tout à fait une rentrée comme les autres !

Vous allez découvrir un nouvel environnement de travail et d'apprentissage, mais aussi un lieu de transmission et de production des connaissances dont la richesse et la diversité sont inégalées.

Notre Faculté est tournée vers le Monde, c'est aussi une part de ce monde qui vous sera offerte. Nous sommes, en effet, une Faculté Monde, plusieurs milliers d'étudiant·e·s de toutes nationalités sont accueilli·e·s au sein de notre communauté chaque année et plusieurs centaines de nos étudiant·e·s sont les ambassadeur·drices de notre faculté dans le cadre de leurs mobilités internationales.

Notre Faculté est également un lieu d'accueil des différences et des diversités inhérentes aux personnes qui constituent notre communauté. Cette tradition de l'accueil concerne également les disciplines qui sont enseignées au sein de nos parcours de formation en licence, master et doctorat, comme les savoirs qui sont produits au sein de nos unités de recherche et qui font la renommée de notre Université.

De nombreuses opportunités d'engagement vous seront proposées dans les domaines de la culture, du sport, de l'approfondissement des connaissances, de l'engagement étudiant ainsi qu'en matière de créativité et entrepreneuriat. N'hésitez pas à vous engager dans ces domaines qui sont autant d'opportunités de diversifier et de renforcer votre formation universitaire et personnelle.

L'université peut vous donner à la fois l'opportunité de la rencontre avec autrui mais aussi, et c'est essentiel, elle peut vous permettre la rencontre avec vous-mêmes. Le savoir constitue, à bien des égards, le fondement même de cette rencontre avec soi. Les études à l'Université sont autant une finalité qu'une trajectoire, elles sont tout autant un moyen, qu'une expérience personnelle.

Je vous souhaite à tou·te·s une très belle année académique.

III - Présentation de la faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)

La faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH), avec vingt-six départements, propose une offre de formation très vaste permettant d'acquérir des connaissances académiques et des compétences professionnelles aux débouchés importants et diversifiés. Dynamique, innovante, elle est ouverte sur le monde international, culturel et sociétal. La faculté se distingue par la richesse et la qualité de ses formations, adossées à des recherches fondamentales de haut niveau, évoluant vers l'interdisciplinarité et répondant aux attentes de la société.

Implantée sur plusieurs sites d'enseignements, Aix-en-Provence (Site Schuman), Marseille Saint-Charles (Espace Yves Mathieu) et Arles, la faculté ALLSH est un lieu d'études, de recherche, de vie et d'appropriation des savoirs, et s'engage à vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

La faculté ALLSH propose :

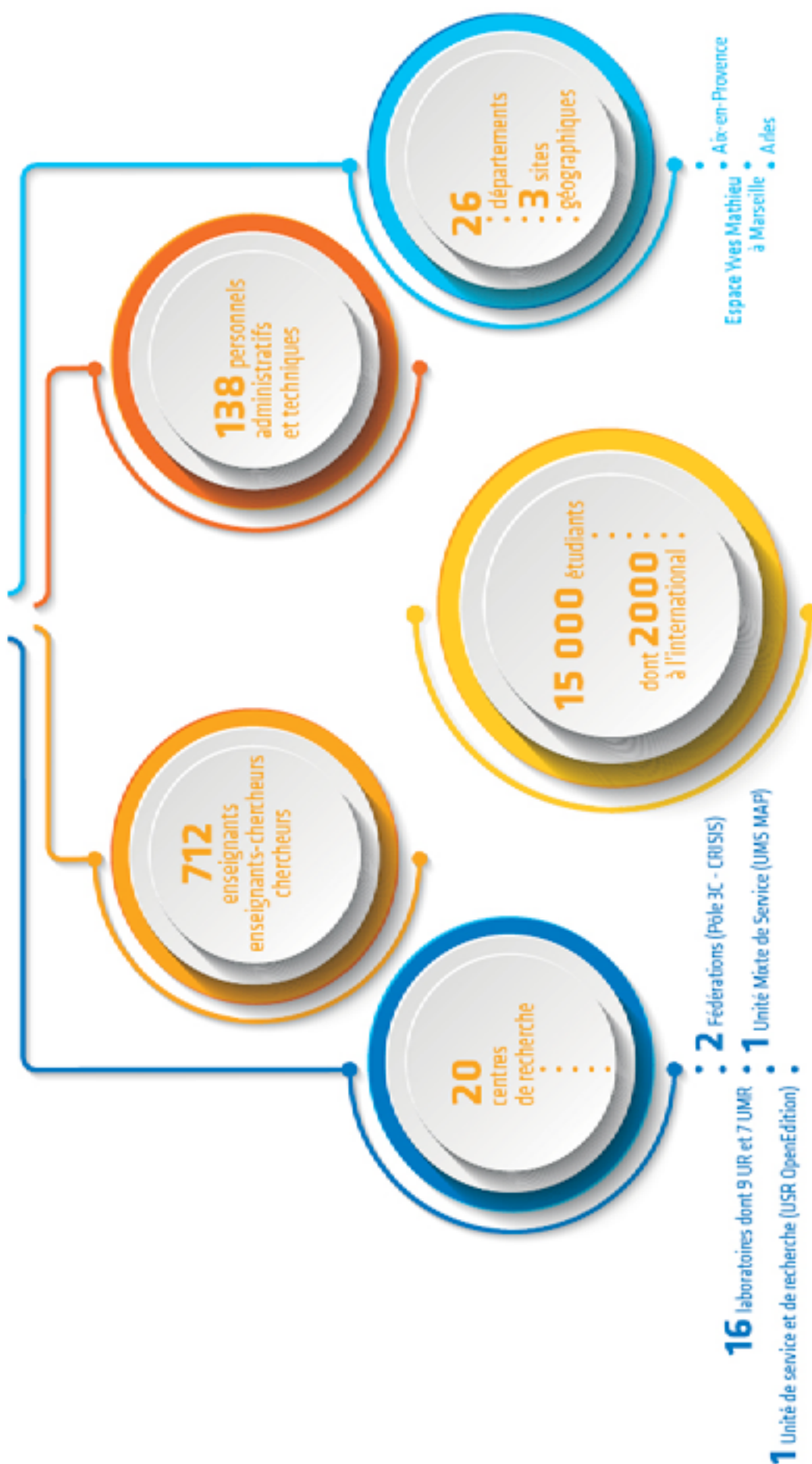
- 17 mentions de licences généralistes
- 72 parcours-types de masters regroupés en 22 mentions qui correspondent à autant de champs disciplinaires
- 4 licences professionnelles
- des préparations aux concours et agrégations
- des diplômes d'établissement
- 30 langues enseignées
- Centre de Formation et d'Autoformation Guidée en Langues
Le CFAL propose des programmes adaptés aux besoins, aux objectifs et aux rythmes d'apprentissage :
 - remédiation, consolidation et approfondissement des enseignements dispensés en présentiel
 - préparation d'une certification en langue
 - accompagnement d'un projet de mobilité internationale (compétences linguistiques et interculturalité)
- Formation continue
- Toute notre offre de formation peut être suivie sous le régime de la formation continue.
- Plus d'informations sur : <https://allsh.univ-amu.fr/formation-continue>
- SFAD (Service de Formation à Distance)

La faculté ALLSH c'est :

- La professionnalisation des enseignements
- Des formations et des étudiants reconnus
- Une recherche intensive
- Les relations internationales

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formation sur : <https://allsh.univ-amu.fr/formations>

IV - Les chiffres clés

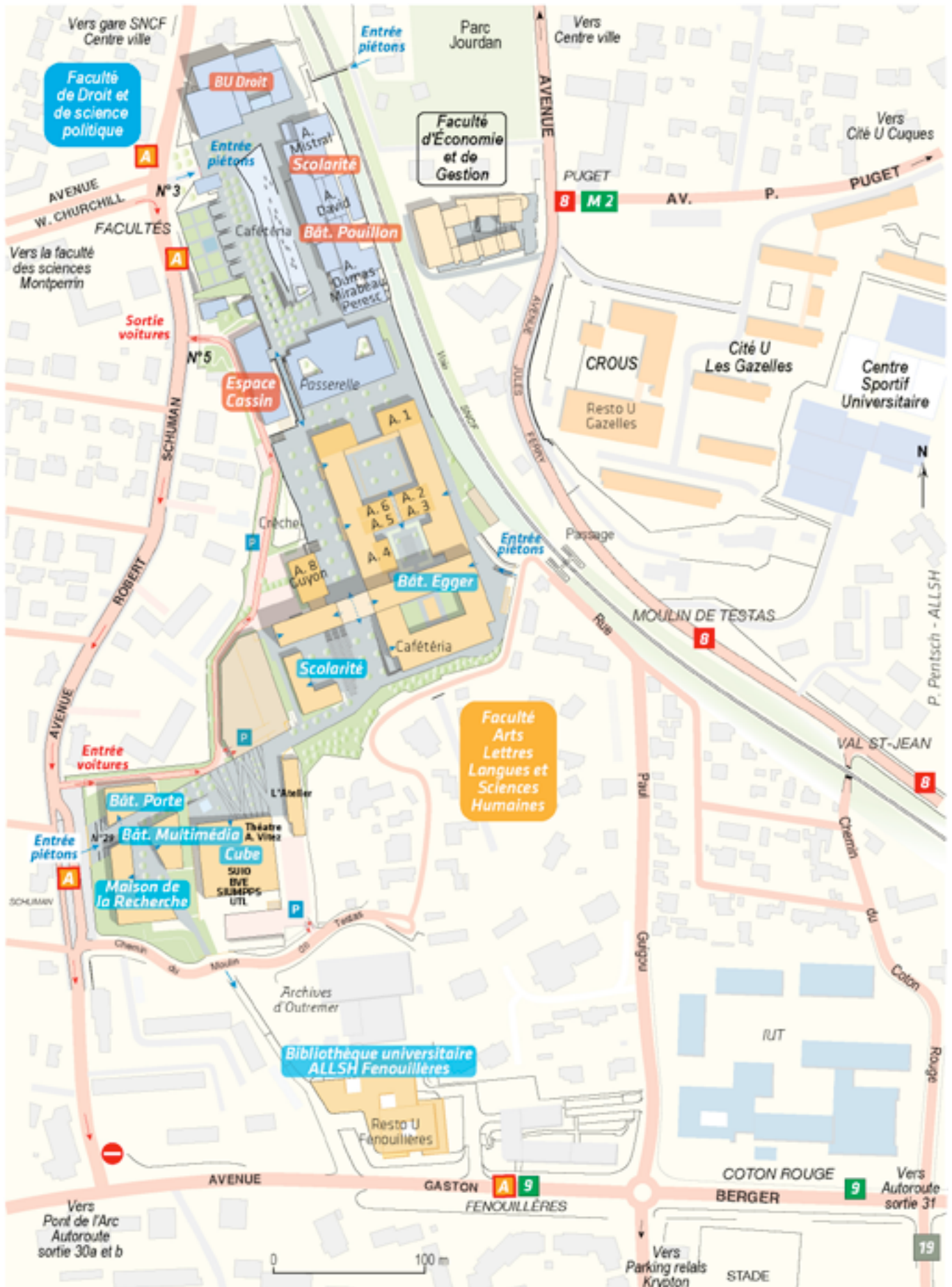


IV - Les plans

1/ Plan d'accès aux sites de la faculté ALLSH



2/ Plan du campus d'Aix



3/ Plan de la faculté ALLSH - site 29 Schuman



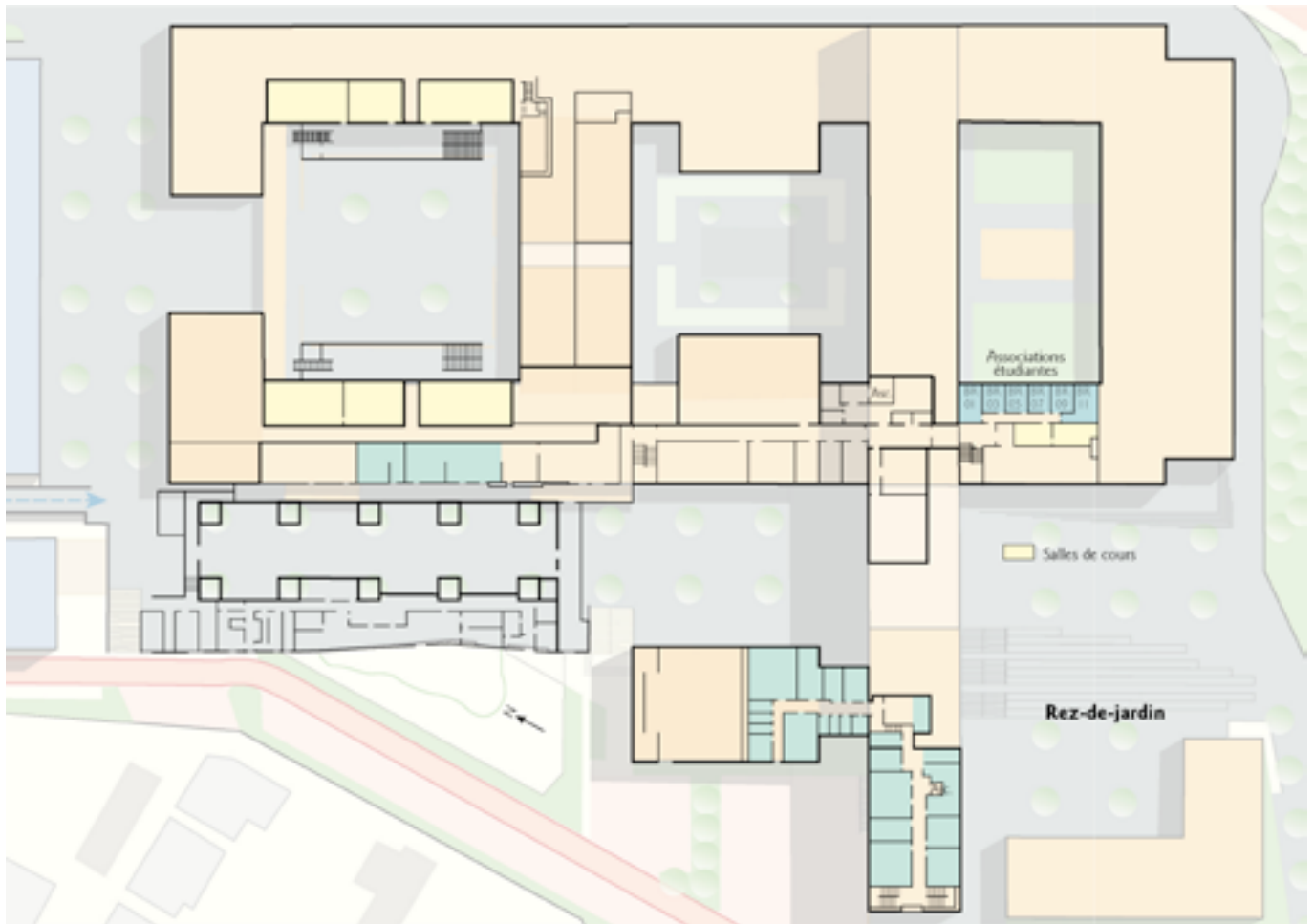
Faculté
Arts
Lettres
Langues et
Sciences
Humaines

1^{er} étage du bâtiment Egger
 Direction des Relations Internationales (DRI) de Campus de ALLSH
 Centre de Formation et d'Autoformation Langues (CFAL)

2^e étage du bâtiment Egger
 Bureaux d'appui à la pédagogie (B.A.P.)

- Lettres et arts
- Langues
- Psychologie et sciences de l'éducation
- Sciences Humaines et Sociales
- Bureau des formations professionnelles (BFP)
- Serv. de Formation à distance
- Serv. de la Formation continue

4/ Plans des bâtiments

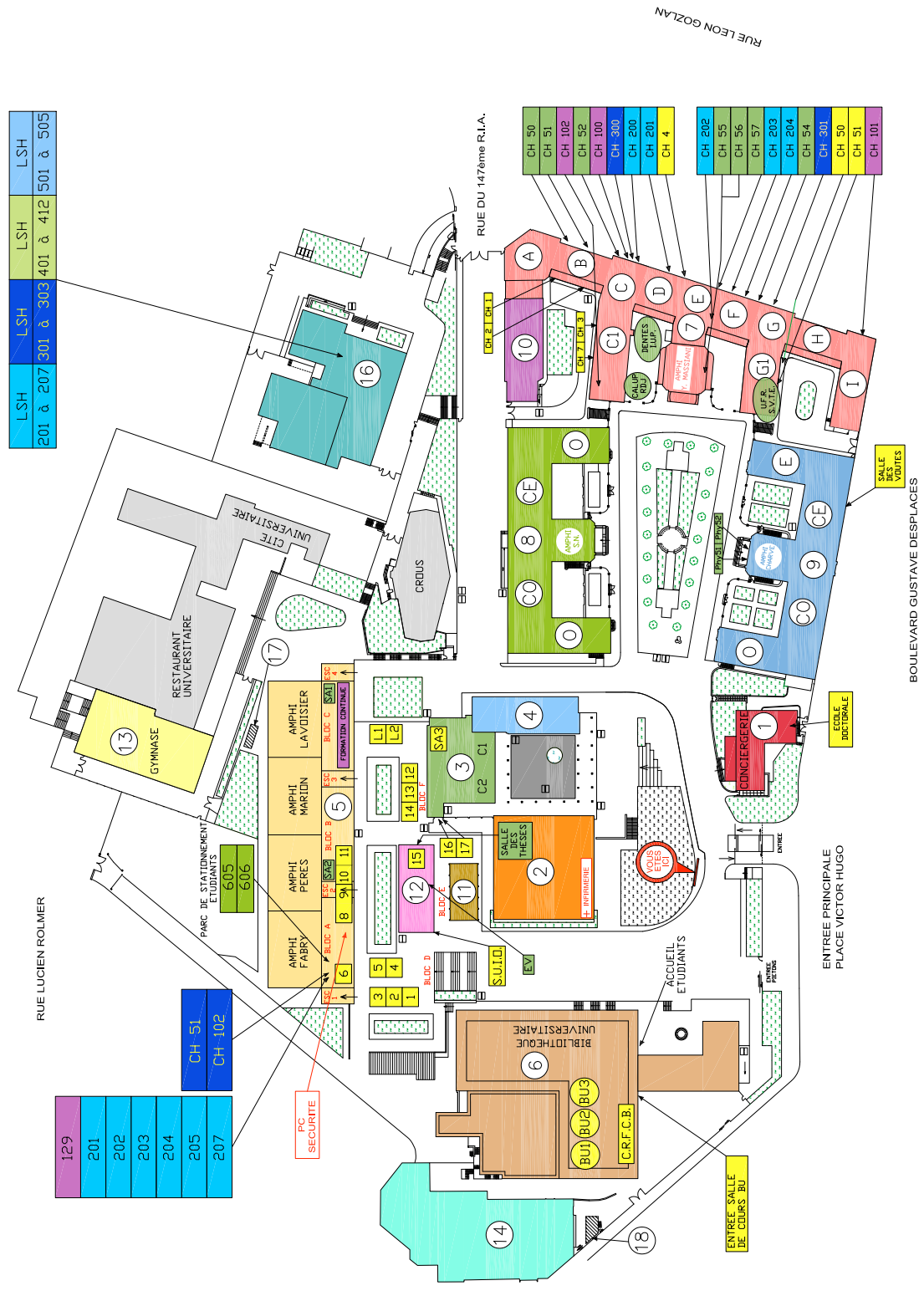




5/ Plan de la faculté ALLSH - site Saint-Charles

- 1 PAVILLON CONCIERGERIE
ECOLE DOCTORALE
- 2 GRAND AMPHITHEATRE
- 3 SALLE DE CONFERENCES
PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
- 4 BATIMENT ADMINISTRATIF
- 5 BATIMENT 5 : BLOC A-B-C-D-E-F
PC SECURITE
DIVISION DES PERSONNELS
DIVISION DE LA RECHERCHE
- 6 BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
DIVISION DE L'ETUDIANT
C.R.F.C.B.
- 7 BATIMENT : CHIMIE
CALUP (bloc C1)
U.F.R.S.V.T.E. (bloc G)
- 8 BATIMENT : SCIENCES NATURELLES
- 9 BATIMENT : POLE 3C
- 10 BATIMENT 10
- 11 CAFETERIA / ETUDIANTS
- 12 ESPACE VIE ETUDIANTS - S.U.I.D.
AGENCE COMPTABLE
- 13 GYMNASIUM
- 14 POLE "ARTS"
- 15 CROUS - CITE UNIVERSITAIRE
RESTAURANT UNIVERSITAIRE
- 16 BATIMENT "ESPACE YVES MATHIEU"
- 17 T.G.B.T.
- 18 GUERITE

SOUS-SOL
REZ-DE-CHAUSSEE
REZ-DE-JARDIN
1° ETAGE
2° ETAGE
3° ETAGE
4° ETAGE
5° ETAGE
6° ETAGE
7° ETAGE



- LSH
- LSH
- LSH
- LSH
- 201 à 207 301 à 303 401 à 412 501 à 505

- 129
- 201
- 202
- 203
- 204
- 205
- 207
- CH 51
- CH 102

AVENUE DU GENERAL LECLERC



Vos études

I - Étudiant / Futur étudiant

Important : Les directeurs des études (DETU)

La directrice, le directeur des études du département ou de la filière (DETU) est l'interlocutrice/teur privilégié·e des étudiants de licence. Il·Elle coordonne le travail pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs d'un département ou d'une filière, à ce titre il·elle peut vous aider dans votre orientation, dans vos choix d'options. Il·Elle fait office de médiateur entre l'étudiant et l'administration, mais aussi entre l'étudiant et les enseignants. La direction des études fonctionne en équipe, avec les responsables de diplômes, les responsables d'année, de parcours-types et axes, les responsables d'UE (Unités d'Enseignement), les enseignants. Les DETU tiennent des permanences régulières, à des dates qui vous sont indiquées par la scolarité, Bureau d'Inscription et de Suivi de l'Étudiant (BISE) et qui sont mises en ligne sur le site de la scolarité <http://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

Retrouver la liste de vos DETU sur : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

1/ Calendrier universitaire



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Licence - DEUST - Licence professionnelle - Master 1 - Master 2

Validation par le conseil d'UFR le 26/01/2023 - Approuvé par la CFVU du 11/05/2023

semestre 1 (12 semaines)							semestre 2 (12 semaines)						
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
35	40	44	48	1	5	9	14	18	22	27	31	35	
36	41	45	49	2	6	10	15	19	23	28	32	36	
37	42	46	50	3	7	11	16	20	24	29	33	37	
38	43	47	51	4	8	12	17	21	25	30	34	38	
39	44	48	52	5	9	13	18	22	26	31	35	39	
40	45	49	53	6	10	14	19	23	27	32	36	40	
41	46	50	54	7	11	15	20	24	28	33	37	41	
42	47	51	55	8	12	16	21	25	29	34	38	42	
43	48	52	56	9	13	17	22	26	30	35	39	43	
44	49	53	57	10	14	18	23	27	31	36	40	44	

DES CALENDRIERS DÉROGATOIRES SONT PRÉVUS POUR LES FORMATIONS SUIVANTES :

- semaine de rentrée
- enseignement
- stage
- Révisions, colles, rattrapages éventuels
- examens session 1
- examens session unique - Master 2
- examens session 2
- jurys et publication des résultats
- congés
- DEUST Théâtre et L3 Arts du spectacle parcours "Arts de la scène"
- LP Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel
- LP Médiation culturelle des arts en présentiel
- L3 Langues Étrangères Appliquées (LEA)
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Création numérique"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Arts Plastiques"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Médiation culturelle des arts"
- Masters 1 et 2 Cinéma et audiovisuel, parcours-type "Écritures"
- documentaires : recherche et création"
- Masters 1 et 2 Etudes Européennes et Internationales, parcours-type 2 "Métiers des politiques et des programmes européens" et parcours-type 3 "Coopération euro-méditerranéenne"
- Masters 1 et 2 Etudes Européennes et Internationales, parcours-type 1 "Négociation internationale et interculturelle (MA-SNI)"
- Masters 1 et 2 Géographie Aménagement Environnement et Développement (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Histoire de l'art, parcours-type "Métiers du Patrimoine"
- Masters 1 et 2 Langues étrangères appliquées (les 3 parcours-types)
- Master 2 Acoustique et musicologie, parcours-type "Musicologie et création" et parcours-type "Ingénierie et conception sonore-Sciences"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type Arts et scènes d'aujourd'hui
- Master 2 Philosophie, parcours-type «Égologie»
- Master 2 Psychologie (tous parcours-types)
- Master 2 Traduction et interprétation, parcours-type "Traduction Technique"

2/ Inscriptions administratives (IA)

■ ÉTAPE 1 : CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS

La cotisation de sécurité sociale étudiante est supprimée et remplacée par une contribution unique « vie étudiante et campus » (CVEC). Elle concerne l'ensemble des étudiants inscrits en formation initiale et en apprentissage.

Le montant de la CVEC est de 100 €.

Elle doit être acquittée directement auprès des Crous : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

La CVEC doit obligatoirement être réglée avant de pouvoir accéder à l'inscription en ligne.

Téléchargez votre attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC depuis la plateforme : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Elle vous sera demandée pour l'inscription administrative à l'université.

■ ÉTAPE 2 : PROCÉDEZ À VOTRE INSCRIPTION

OU RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN RESPECTANT LE CALENDRIER.

L'inscription administrative

Elle est votre point d'entrée à l'université et donne lieu au paiement de droits d'inscription.

Toutes les informations relatives aux inscriptions sont à retrouver sur le site de l'UFR ALLSH

https://allsh.univ-amu.fr/scolarité_dispositifs-inscription

Préparez-vous :

Avant de réaliser votre inscription, dès à présent (ou après obtention de votre baccalauréat), connectez-vous à la plateforme pour régler en ligne votre Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Vous n'êtes pas concerné(e) si vous vous inscrivez en formation continue, en contrat de professionnalisation ou en mobilité internationale «entrante» encadrée par une convention type ERASMUS. Dans ces cas, vous n'avez pas besoin de vous connecter à la plateforme CVEC. Par contre vous êtes concerné·e si vous vous inscrivez en mobilité internationale à titre individuel («free mover») ou si vous réalisez votre mobilité à l'étranger et payez des droits d'inscription en France. Pour savoir quelle démarche effectuer selon votre situation, connectez-vous à <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955> Téléchargez votre attestation d'acquiescement de la CVEC (paiement de 95€ ou par exonération) où figure le numéro du certificat CVEC, pièce justificative obligatoire demandée pour votre inscription par le Web et/ou en scolarité selon votre profil.

Candidats admis via Études en France : votre inscription administrative en ligne (IA Web) sera possible, sous réserve que les services consulaires aient enregistré l'accord de visa dans Études en France. Un mail vous sera adressé vous indiquant la marche à suivre (lien d'inscription, identifiant de connexion, lien vers la CVEC)

A l'issue de cette procédure, vous pourrez prendre un rendez-vous pour finaliser votre inscription en présentiel à la scolarité (pièces demandées pour l'inscription administrative). L'IA vous donne accès à votre

Environnement Numérique de Travail (ENT) que **vous devez impérativement activer**. Cette étape est obligatoire pour la suite de votre scolarité. Elle se concrétise par la délivrance du certificat de scolarité et de la carte d'étudiant (lors de l'inscription en présentiel).

La réinscription

Elle se fait en ligne, à la fin du mois de **juin** et donne lieu au paiement de droits d'inscription. Elle se concrétise par la délivrance du certificat de scolarité (ENT : mon dossier étudiant : certificat de scolarité) après vérification de la scolarité. Vous devez ensuite télécharger sur l'ENT les pièces justificatives demandées. N'oubliez pas de les transmettre.

3/ Réaliser en ligne son inscription pédagogique, son inscription dans les groupes de TD et construire son emploi du temps

■ INSCRIVEZ-VOUS PÉDAGOGIQUEMENT

L'inscription pédagogique vaut :

- 1/ aux enseignements et aux groupes
- 2/ aux examens

Il s'agit de l'inscription aux enseignements et aux examens. **Elle est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens.** L'étudiant.e prend connaissance des UE qu'il ou elle doit suivre pendant le semestre sur sa fiche pédagogique. Toutes les UE mentionnées sur la fiche pédagogique sont obligatoires. Certaines sont « à choix ». Les informations et dates des inscriptions pédagogiques se trouvent sur la page https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-pedagogique. Il est important de respecter les dates limites.

Attention, pour faire son IP, il faut d'abord :

- avoir téléchargé votre fiche pédagogique
- avoir consulté les emplois du temps

En cas de problème, consultez votre directeur des études ou les tuteurs étudiants. L'inscription pédagogique se fait par le web (sur l'ENT) ou en déposant la fiche pédagogique sur : https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-pedagogique. Le site de la scolarité indique les modalités pour chacune des filières.

Inscrivez-vous en ligne sur <https://apo-ipweb.univ-amu.fr> ou sur votre ENT .

Les étudiants du SFAD suivent une procédure particulière indiquée sur : <https://allsh.univ-amu.fr/service-formation-distance-sfad>

Téléchargez votre fiche pédagogique.

■ CONSTRUCTION DE L'EMPLOI DU TEMPS

Vous devez construire votre emploi du temps, sur l'application ADE :

<https://ade-web-consult.univ-amu.fr/direct>

4/ Les examens

Ils sont organisés par le bureau des examens du service de la scolarité conformément au [calendrier universitaire](#) voté par le conseil de l'UFR et la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire). Retrouvez la charte des examens d'Aix-Marseille Université sur :

<https://www.univ-amu.fr/public/sinscrire-luniversite>. Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) sont disponibles sur <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite> ainsi que sur celles de chaque formation.

Elaboration et publication des résultats

Les résultats des examens sont mis en ligne par le service de la scolarité sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'étudiant. Si vous rencontrez des problèmes, veuillez prendre contact avec le bureau des examens ou avec votre DETU.

5/ Faire un stage

Les étudiants peuvent être amenés à effectuer un ou plusieurs stages durant leur cursus universitaire. Une convention de stage sera signée par l'étudiant, l'enseignant référent et l'organisme d'accueil, le tuteur du stagiaire et par Aix-Marseille Université en dernier lieu. Chaque stage est encadré par un tuteur de stage au sein de l'entreprise et un enseignant de l'université, et évalué selon des modalités définies dans la convention de stage (de la 1^{ère} année jusqu'au master).

Retrouvez toutes les informations sur le guide des stages l'adresse : https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/media-ressource/guide_des_stages_2022-2023_formation_initiale.pdf

Attention : aucun étudiant ne doit partir en stage tant que sa convention de stage n'est pas signée.

Compte-tenu des délais nécessaires à la signature de la convention, notamment pour les stages à l'étranger, il convient d'anticiper les démarches de recherche de stage bien avant que celui-ci ne débute. Par ailleurs, l'étudiant devra fournir une attestation de responsabilité civile couvrant les risques dans le cadre

de ses activités universitaires et extra-universitaires.

6/ La césure

■ QU'EST-CE QUE LA CÉSURE ?

La Césure est un dispositif prévoyant une suspension temporaire et volontaire des études (d'une durée d'un an ou d'un semestre universitaire), dans le but d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle. L'étudiant reste rattaché à son cursus principal. Pour demander une Césure, les étudiants doivent faire acte de candidature. La commission Césure examine les dossiers de candidatures et évalue la qualité et la cohérence du projet.

Vous trouverez toutes les informations sur le site ALLSH Césure ainsi que des tutos vidéo et des témoignages d'anciens étudiants en Césure (partie IV) <https://allsh.univ-amu.fr/cesure> et sur le site AMU CESURE : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/etudiants-vous-avez-un-projet-candidatez-la-cesure>

Votre référente ALLSH est Mélanie HANQUART : allsh-scol-cesure@univ-amu.fr

■ QUI EST CONCERNÉ ?

Pour tous les diplômés d'Etat et diplômés nationaux, tous les étudiants inscrits en formation initiale dans une formation diplômante AMU.

- Sont exclus : les étudiants inscrits dans les diplômes d'établissement, en formation continue, en P.A.S.S (Parcours d'Accès Spécifique Santé) ou en préparation aux concours.

Pour être inscrit définitivement en Césure, il faut avoir :

- Pour les L1, L2 et M1 : valider son année en cours
- Pour les L3 ou candidature e-candidat : valider son année en cours et avoir un avis favorable e-candidat.

COMMENT ET QUAND CANDIDATER ?

Via eCandidat

- Campagne d'été 1 réservée aux candidats ayant postulé sur Parcoursup : du 01/06/2023 au 25/06/2023
Campagne d'été 2 réservée aux candidats ayant obtenu une admission tardive via Parcoursup et Mon Master : du 26/06/2023 au 21/08/2023
- Campagne de printemps pour les départs d'un semestre du 20/02/2023 au 30/05/2023
- Campagne d'automne pour les départs d'un semestre en janvier 2024 (semestre pair uniquement) du 21/08/2023 au 29/09/2023

Le dépôt des candidatures se fait en ligne uniquement via l'application E-candidat dans le respect des dates de campagnes. Je télécharge le formulaire de candidature correspondant à mon profil (étudiant ou futur bachelier) et réunis toutes les pièces justificatives obligatoires qui y figurent.

Ma lettre de motivation devra notamment exprimer mon souhait de réintégrer ou poursuivre le cursus engagé à l'issue de la période de Césure, présenter la nature de mon projet et démontrer les apports attendus. Je recueille les avis et signatures du responsable pédagogique de ma formation d'origine et de ma formation de réintégration sur le formulaire de candidature (ces avis doivent être donnés par ces seuls responsables et non leurs représentants).

Retrouvez toutes les informations utiles sur

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/etudiants-vous-avez-un-projet-candidatez-la-cesure>

7/ Les dispositifs d'accompagnement

Étudiants de licence 1

Participez à des ateliers d'approfondissement des pratiques de la langue française

Bonus « Approfondissement des connaissances »

- Atelier d'écriture (HCB1Z38B)
- Atelier d'éloquence et de prise de parole (HCB1Z39B)

- Atelier de maîtrise de la langue française (HCB1Z37B)
- Atelier de compréhension de textes (HCB1Z45B)

Pour qui ?

- Étudiants de Licence 1 de toutes filières qui auraient besoin de consolider leurs compétences en français écrit/oral, afin de répondre aux exigences universitaires ;
- Ces ateliers, sont également ouverts à tout étudiant de Licence 2 et 3 qui en fera la demande (dans la limite des places disponibles et en auditeurs libres).

Étudiants en échange, étudiants en mobilité, étudiants internationaux

- Ces ateliers sont principalement conçus pour un public qui vient d'obtenir son diplôme de baccalauréat en France et qui a besoin de renforcer ses compétences et connaissances en langue française lors de son entrée universitaire.

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier d'autres dispositifs vers lesquels ils sont encouragés à aller :

- les enseignements de langue et culture française pour étudiants étrangers : <https://allsh.univ-amu.fr/international-incomers>
- le SUFLE (Service Universitaire de Français Langue Etrangère) : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/sul-service-universitaire-des-langues>

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions aux ateliers se font à partir du formulaire de candidature en ligne disponible sur la page des bonus (<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus>).

Besoin d'aide

Les enseignants de MTU (Méthodologie du travail Universitaire) et les directeurs/trices des Etudes (sur RDV) pourront conseiller les étudiants qui ne sauraient pas déterminer s'ils ont le profil pour bénéficier du dispositif d'accompagnement. Ils pourront également recommander une inscription à ceux et celles qui en auraient besoin, mais qui n'auraient pas fait les démarches pour s'inscrire.

Quel volume horaire ? Quelle évaluation ?

- Sur 2 semestres autonomes
- 1^{er} semestre : 20 heures soit 2 heures sur 10 semaines
- 2^d semestre : 14h soit 2h sur 7 semaines
- La participation assidue aux ateliers et une évaluation écrite et/ou orale donnent lieu à un Bonus (pour plus d'informations <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus>) et auprès des enseignants en charge de l'atelier.

Contacts:

Responsable pédagogique : Sandrine Caddeo

sandrine.caddeo@univ-amu.fr

Responsable administrative : allsh-bonus-ateliers@univ-amu.fr

8/ Le tutorat

Le tutorat a pour objectif de favoriser l'intégration des étudiant·e·s à l'université, ainsi que leur réussite en licence. Les tuteurs ont pour but d'aider les étudiant·e·s à acquérir les méthodes de travail et de les suivre dans leurs progrès.

Au sein de petits groupes d'étudiant·e·s de licence, vous êtes encadré·e par un·e étudiant·e de licence 3, master ou de doctorat, recruté·e pour ses compétences par un enseignant-chercheur coordonnateur.

L'étudiant·e tuteur est à votre écoute : il s'agit d'une aide personnalisée, « à la carte ». Au cours des deux semestres, les tutorats vous permettent de vous adapter aux exigences de l'université (différentes de celles du lycée) ou simplement d'améliorer des résultats insuffisants.

Le tutorat, moment convivial d'écoute et d'échanges, vous permet aussi de rencontrer d'autres étudiant·e·s qui peuvent être confronté·e·s aux mêmes obstacles, de vous sentir moins isolé·e sur un campus de cette dimension. Le tutorat repose sur le volontariat et le sérieux de l'étudiant·e de 1^{ère} et 2^{ème} année

de licence, qui désire véritablement mettre tous les atouts de son côté pour réussir son passage en année supérieure. Bien que ne donnant lieu à aucune évaluation ou validation, le tutorat exige néanmoins un investissement personnel.

- un tutorat d'accueil et d'accompagnement : lors des journées de rentrée, des étudiant·e·s tuteurs vous aident à vous familiariser avec votre nouvel environnement, à en comprendre les règles, à exprimer les difficultés d'adaptation rencontrées.

Des tuteurs volontaires seront à votre disposition pour : être à l'écoute de vos difficultés, vous aider à la résolution de problèmes administratifs, vous aider sur vos méthodes de travail, l'organisation de votre temps, vos révisions, votre cursus en général (comment faire une dissertation, comment chercher un stage, comment faire un CV, quelle orientation choisir, comment gérer son temps, comment progresser à l'oral...), vous orienter vers les personnes ou les services ressources qui pourront vous aider sur des points précis (directeurs et directrices d'études, secrétariats, services sociaux, services d'aide médicale ou psychologique).

Les tuteurs n'ont pas pour mission de remplacer les enseignants, ni de prendre en charge vos travaux, mais de repérer vos difficultés et de vous permettre de les surmonter.

- un tutorat méthodologique ou disciplinaire : des étudiant·e·s de master ou de licence apportent un soutien aux étudiant·e·s pouvant être en difficulté. Ce tutorat est réalisé en petits groupes et porte essentiellement sur la compréhension des cours magistraux et sur l'acquisition de méthodes de travail, en lien avec une formation ou une discipline.

L'inscription au tutorat est gratuite et libre et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation. Les postes sont publiés chaque année, au mois de juin. Si vous souhaitez candidater comme tuteur pour la future année universitaire, il faut être inscrit·e soit en licence 2, licence 3, master ou doctorat et postuler lorsque les offres d'emploi sont publiées sur le site de la Direction des Ressources Humaines d'AMU (DRH) et de la faculté ALLSH. Rapprochez-vous de la direction de votre département pour avoir plus d'informations sur la campagne de recrutement.

Plus d'informations sur : https://drh.univ-amu.fr/public_content/emplois-etudiants

9/ FAQ

■ QU'EST-CE QU'UN DIRECTEUR DES ETUDES ?

La directrice, le directeur des études du département ou de la filière (DETU) est l'interlocuteur privilégié des étudiant·e·s de licence. Il ou elle coordonne le travail pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs d'un département ou d'une filière. A ce titre il ou elle peut vous aider dans votre orientation, dans vos choix d'options. Il ou elle accorde les dérogations relatives à ces choix. Il ou elle fait office de médiateur entre l'étudiant·e et l'administration, mais aussi entre l'étudiant·e et les enseignants. La direction des études fonctionne en équipe, avec les responsables de diplômes, les responsables d'année, de parcours-types et axes, les responsables d'UE (Unités d'Enseignement), les enseignants. Les DETU tiennent des permanences régulières, à des dates qui vous sont indiquées par la scolarité, Bureau d'Inscription et de Suivi de l'Étudiant (BISE), et qui sont mises en ligne sur le site de la scolarité <http://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

Retrouver la liste de vos DETU sur : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

■ QU'EST-CE QU'UN PORTAIL ?

Les licences « arts, lettres et sciences humaines et sociales » sont fortement pluridisciplinaires. Pour préparer dans les meilleures conditions les étudiants à cette pluridisciplinarité et les guider dans leur orientation, le premier semestre de la première année est organisé en portails, qui associent deux à quatre mentions. A l'issue du premier semestre ou de la première année, l'étudiant peut choisir de poursuivre ses études dans la licence de son choix, au sein du portail.

Quatre formations ne sont pas organisées en portail : Arts plastiques, LEA, LLCER, Psychologie.

■ QU'EST-CE QU'UNE OPTION ?

Certaines sont des UE fondamentales communes à toute la formation, d'autres sont des options à choisir parmi une liste d'enseignements. Les UE s'organisent en cours magistral (CM) et/ou en travaux dirigés (TD)

Plus d'informations sur : https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_MCC_options

a) Qu'est-ce qu'une option de découverte ?

- Ce sont des enseignements obligatoires menant à d'autres mentions de diplômes. Elles vous donnent la possibilité de vous réorienter en fin de premier semestre ou de première année. Cela concerne les licences 1 des mentions Arts plastiques, LEA, LLCER et Psychologie.
- Selon les filières, vous avez une ou deux options de découverte obligatoires à choisir par semestre.
- **Vous devez vous conformer aux indications de choix mentionnées sur la fiche pédagogique** et une option de découverte ne peut pas être remplacée par un enseignement figurant dans la liste des options de langues.

Attention : Il n'est pas possible de se réorienter vers une discipline qui n'a pas été choisie en découverte.

b) Qu'est-ce qu'une option de langue vivante (LANSAD) ?

- Chaque semestre impose un choix de langue vivante (LANSAD : LANGue pour Spécialistes d'une Autre Discipline) afin d'acquérir ou de maintenir un niveau en langue étrangère.
- Ces options concernent tous les niveaux de licence et sont obligatoires à chaque semestre de licence.
- Avant de choisir votre langue vivante et le niveau adéquat, lisez attentivement le mode d'emploi des LVE ((cf. liste des options libres et langues vivantes sur : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation>))

c) Qu'est-ce qu'une « Option à Choix Pluridisciplinaire » (OCP) ?

C'est une UE au sein de laquelle l'étudiant.e doit exprimer un choix, soit dans une UE de sa mention, soit dans une autre discipline. Les choix autorisés sont indiqués sur les fiches pédagogiques. Elle concerne les niveaux 2 et 3 de licence et le master. Le nombre de choix par semestre est propre à chaque diplôme.

Les « bonus »

- Le système des « bonus » vous permet de valoriser une ou deux activités facultatives grâce à des points supplémentaires sur la moyenne semestrielle.
- Ils concernent tous les niveaux de licence.
- Le bonus prend en compte les pratiques sportives ou culturelles, les activités d'engagement (dans la vie institutionnelle de l'établissement ou en accompagnement d'un.e étudiant.e en situation de handicap ou dans le cadre de tutorats du dispositif TANDEM avec l'AFEV), les approfondissements de connaissances (enseignements supplémentaires n'entrant pas en compte dans la validation du (ou des) cursus dans lesquels vous êtes inscrit) et les activités culturelles.

Retrouvez la liste précise de ces activités consultable à la page :

<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus>

■ COMMENT S'INSCRIRE EN TRAVAUX DIRIGÉS (TD) ?

Lorsque vous effectuerez l'inscription pédagogique (obligatoire), vous choisirez les groupes de TD dans lesquels vous souhaitez vous inscrire pour les enseignements à suivre (obligatoires ou à choix).

■ COMMENT ÉLABORER VOTRE EMPLOI DU TEMPS ?

- Je consulte les emplois du temps des unités d'enseignements dans lesquelles je dois m'inscrire à l'aide de la fiche pédagogique à télécharger sur <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>
- Je suis attentif aux compatibilités des créneaux-horaires entre CM et TD pour les UE fondamentales et les options. Je donne la priorité aux enseignements de ma discipline et aux UE fondamentales.
- Je choisis mes options à partir d'une liste disponible sur le site de la faculté ALLSH, rubrique « formation » => options

Voir les emplois du temps : ADE – Accès direct via l'ENT

<https://ade-web-consult.univ-amu.fr/direct/>

Lorsque je suis inscrit.e pédagogiquement, je peux consulter mon EDT personnalisé à partir de mon ebureau : <http://ent.univ-amu.fr> à l'onglet «mon emploi du temps ADE»

■ OÙ TROUVER LE CALENDRIER DES EXAMENS ?

Les périodes d'examens sont indiquées sur le calendrier universitaire. Celui-ci est publié en ligne, sur le site de l'UFR ALLSH, deux semaines avant le début de chaque session. Les périodes d'examens terminaux sont connues plus d'un an à l'avance (cf. calendrier et site de l'UFR). Chaque étudiant.e doit prévoir d'être disponible pendant les périodes d'examens terminaux.

■ OÙ TROUVER LA CHARTE DES EXAMENS ?

La charte des examens est téléchargeable sur le site : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

Les MMC sont disponibles sur la page de la scolarité (<https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>) et sur les pages de chaque formation.

■ QU'EST-CE QUE LE RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES (RSE) ?

Le régime spécial d'études (RSE) et la dérogation à l'examen final

Vous ne pouvez pas vous consacrer à temps plein à la poursuite de vos études, vous pouvez bénéficier d'un Régime Spécial d'Etudes (CFVU du 10 janvier 2019) pour préparer votre diplôme et bénéficier des aménagements de droits suivants :

- Régime long d'étude
- Priorité dans les choix de groupe de TD/TP

Vous pouvez également obtenir les aménagements particuliers suivants qui sont accordés par la composante à la demande de l'étudiant : Dispense du contrôle continu obligatoire et inscription au régime terminal (dérogation pour examen final)

ATTENTION : Cette demande est soumise à l'approbation du directeur des études de la filière puisque toutes les UE d'un cursus ne sont pas obligatoirement disponibles en régime dérogatoire.

Conditions à remplir pour les aménagements

- Vous êtes engagé dans la vie active ; contrat couvrant l'année universitaire supérieure à 40 heures par mois (joindre contrat de travail et dernier bulletin de paye)
- Vous êtes engagé dans la vie universitaire, membre titulaire ou suppléant des conseils centraux et de conseils de composante (joindre attestation)
- Vous êtes engagé dans la vie étudiante, membre titulaire ou suppléant d'un conseil du CROUS / CNOUS et des conseils du CNESER (joindre attestation)
- Vous êtes sportif de haut niveau (vous devez obligatoirement déposer une candidature sur eCandidat (ENT > Scolarité > eCandidat ou <https://candidatures.univ-amu.fr>) ; (joindre attestation)
- Vous êtes artiste de haut niveau (vous devez obligatoirement déposer une candidature <https://www.univ-amu.fr/fr/public/artistes-de-haut-niveau>) (joindre attestation)
- Vous êtes un étudiant en situation de handicap reconnu (vous devez vous déclarer auprès de la mission handicap de votre campus 04.13.94.22.77 ou deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr)
- Vous êtes engagé dans la vie associative (membre du bureau) (joindre attestation)
- Vous êtes volontaire en service civique, dans les armées, réserviste opérationnel, sapeur-pompier volontaire (joindre contrat d'engagement signé)
- Vous êtes chargé de famille (joindre le livret de famille ou certificats de naissance, enfants de moins de 12 ans)
- Vous attendez un enfant (joindre déclaration de grossesse)
- Vous êtes engagé dans plusieurs cursus (joindre attestation)
- Vous effectuez un stage long (joindre convention)

Mode d'emploi : Veuillez remettre un dossier complet à votre bureau d'inscription à la scolarité au plus tard le 22 septembre 2023

- Formulaire RSE
- Demande de dérogation à l'examen final complété (si cas numéro 2)
- Pièces justificatives correspondant à votre situation.

La scolarité prend en charge le suivi de votre dossier et contactera les différents signataires.

■ JE RENCONTRE UN PROBLÈME DE PAIEMENT, QUI CONTACTER ?

Pour tout problème de paiement, vous devez contacter le service de la scolarité, via le formulaire de contact, en ligne sur le site de l'UFR : <https://allsh.univ-amu.fr/contacts-scolarite>

■ J'AI DES QUESTIONS CONCERNANT MA BOURSE, QUI CONTACTER ?

Je contacte le CROUS : <https://www.crous-aix-marseille.fr/crous/contacter-votre-crous/>
Plus d'informations sur : <https://www.crous-aix-marseille.fr/>

■ J'AI DES QUESTIONS CONCERNANT MA CARTE ÉTUDIANTE, QUI CONTACTER ?

Pour toutes questions sur ma carte étudiante, vous devez contacter le service de la scolarité, via le formulaire de contact, en ligne sur le site de l'UFR : <https://allsh.univ-amu.fr/contacts-scolarite>

■ QUEL EST LE STATUT DES ARTISTES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ?

Certain.e.s étudiant.e.s, dont les étudiant.e.s sportifs.ves de haut niveau et les artistes de haut niveau, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécial d'Études (RSE) permettant des aménagements pédagogiques. L'octroi de ce régime n'est pas automatique. Il est réservé aux étudiant.e.s dont l'implication forte dans une activité sportive ou artistique peut justifier un aménagement d'études. Il faut déposer un dossier qui sera examiné en commission et, dans l'hypothèse de son acceptation, établir un contrat pédagogique précisant le contenu du cursus de l'étudiant.e. Le Bureau des Inscriptions et du Suivi de l'Étudiant (BISE) du service de la scolarité pourra accueillir les étudiant.e.s susceptibles d'être éligibles et les orienter utilement. Pour ce faire, il conviendra de s'adresser à :

allsh-scolarite@univ-amu.fr

L'ensemble des informations requises est consultable depuis les liens figurant ci-dessous :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/sportifs-de-haut-niveau>

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/artistes-de-haut-niveau>

Enfin, compte tenu des délais nécessaires à l'examen des dossiers en commission, il est très vivement conseillé aux étudiant.e.s candidat.e.s au RSE de se manifester auprès du BISE du service de la scolarité dès la réalisation de leur inscription administrative.

Retrouvez toutes les informations sur le RSE sur : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite-etudes#rse>

■ COMMENT EFFECTUER UN STAGE ?

L'étudiant.e ayant trouvé un stage cohérent avec ses études, doit se rendre sur son ENT (Environnement Numérique de Travail) et consulter le guide des stages : https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/media-ressource/guide_des_stages_2022-2023_formation_initiale.pdf

■ COMMENT PRÉPARER UNE CERTIFICATION ?

La certification informatique et numérique PIX est préparée dans le cadre des UE obligatoires Orientation Projet Numérique en 2^{ème} année de licence. Pour les étudiant.e.s de 3^{ème} année de licence, d'autres informations pourront vous être données à la rentrée par vos DETU.

Contact : CILSH ALLSH

Plus d'informations sur <https://allsh.univ-amu.fr/CILSH>

Ouverture : le Lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ; le Jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Les certifications en langues vivantes étrangères sont préparées par le CFAL (CENTRE DE FORMATION ET D'AUTOFORMATION GUIDÉE EN LANGUES).

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Plus d'infos sur : <https://allsh.univ-amu.fr/CFAL>

Étudiant.e titulaire d'un diplôme étranger :

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.univ-amu.fr/fr/scolarite>

■ COMMENT SE RÉORIENTER ?

Une seconde période de saisie des vœux sera ouverte dans Parcoursup du 15 juin au 14 septembre 2023. Vous avez la possibilité de demander une réorientation en cours de 1^{er} semestre de licence 1, sur accord de la

commission pédagogique et sous réserve de places disponibles.

Le dossier de réorientation sera disponible en ligne courant octobre 2023, la date limite de dépôt sera communiquée ultérieurement.

Retrouvez toutes les informations importantes concernant Parcoursup 2023 sur le site :

<https://www.parcoursup.fr/>

- Le site et ses ressources
- L'accompagnement du candidat à la formulation des vœux

Lors de votre démarche d'inscription Parcoursup, vous pouvez vous adresser à Mélanie HANQUART : allsh-parcoursup-contact@univ-amu.fr pour bénéficier d'un accompagnement.

Lors de la saisie de vos vœux, une fiche de suivi (facultative) vous permettra de valoriser les démarches de réflexion et de réorientation que vous avez engagées pour votre nouveau projet d'étude, avec l'aide du service d'orientation. Pour prendre rendez-vous : <https://formulaire.univ-amu.fr/fr/public/contact-suivo>

II - Étudiant international

1/ En programme d'échange

Retrouver toutes les informations sur : <https://allsh.univ-amu.fr/international>

■ RELATIONS INTERNATIONALES

L'ouverture sur le monde est au cœur de la culture humaniste de la faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix-Marseille Université. Elle fait partie intégrante de nos formations et de notre recherche dans toutes les disciplines qui sont représentées au sein de la composante.

Notre secteur a une longue tradition de coopération internationale : les premiers accords Erasmus y ont été signés il y a plus de 40 ans. C'est dans nos disciplines que l'on trouve **les partenariats bilatéraux en Europe et dans le monde** qui comptent parmi les plus anciens, les plus actifs et les plus solides d'Aix-Marseille Université.

Forte de cette tradition, la faculté ALLSH encourage et soutient le développement de la collaboration internationale dans le cadre de **la stratégie de l'établissement**, mais aussi **les initiatives propres à notre périmètre**. Ces actions multiples ont pour but d'encourager la mobilité étudiante et des personnels et de promouvoir la collaboration pédagogique et scientifique à l'échelle internationale. Nos nombreux **diplômes en partenariat international et cursus intégrés** favorisent l'internationalisation de nos formations. Nous encourageons et soutenons la participation à de prestigieux réseaux internationaux par le biais du financement de projets d'amorce qui favorisent **la collaboration scientifique internationale sur projets de recherche**.

La dimension internationale de la faculté ne se limite pas à la collaboration sur programme. La composante ALLSH accueille de nombreux étudiants internationaux (près de 400), qui rejoignent nos formations. L'accueil et l'accompagnement de ces étudiants nous tiennent particulièrement à cœur. Nous développons un **programme de parrainage** qui leur est largement ouvert, afin de favoriser leur intégration et le partage de la richesse qu'ils apportent à notre communauté universitaire.

Vice-doyenne chargée des relations internationales :

Linda Pillière : allsh-vdoyen-ri@univ-amu.fr

Gestionnaire du bureau des relations internationales :

Jessica.Tarakdjian

allsh-bri@univ-amu.fr - Bureau C122

Direction des Relations Internationales (DRI) de campus Aix – ALLSH :

Responsable : Ciara Chailloux – Bureau C102 - Tél : 04 13 55 31 72 - ciara.chailloux@univ-amu.fr

• Étudiants Européens entrants :

Virginie Novaro - Bureau C101 - Tél : 04 13 94 97 44 - virginie.novaro@univ-amu.fr

• Étudiants sortants vers Europe :

Emmanuelle Gerardo - Bureau C101 - Tél : 04 13 94 97 43 - emmanuelle.gerardo@univ-amu.fr

• Étudiants sortants et entrants Hors Europe :

Cynthia Polliart - Bureau C101 - Tél : 04 13 94 96 29 - cynthia.polliart@univ-amu.fr

2/ Hors programme d'échange

Retrouver toutes les informations sur : <https://allsh.univ-amu.fr/international-etudiants-internationaux>
et <https://allsh.univ-amu.fr/scolarité#admission>

III - Étudiant en reprise d'études

Rappel : Si vous avez interrompu vos études depuis plus de 365 jours, vous devez impérativement contacter le bureau de la formation continue allsh-fc@univ-amu.fr, avant de procéder à votre inscription administrative.

Site : <https://allsh.univ-amu.fr/formation-continue>

1/ La formation continue

La formation professionnelle continue est un élément majeur de la formation tout au long de la vie. Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences durant sa vie active pour le retour ou le maintien dans l'emploi et pour sécuriser ou optimiser les parcours professionnels. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi comme aux salariés, aux jeunes comme aux adultes à travers divers dispositifs.

Les missions du bureau de la formation continue

- **ACCUEILLIR ET INFORMER** sur les formations diplômantes et qualifiantes proposées par l'UFR ALLSH et sur les différents dispositifs d'accès à la formation continue
- **CONSEILLER ET ORIENTER** en fonction du parcours individuel et du projet personnel ou professionnel du candidat
- **AIDER** à la recherche de financement et au montage des dossiers
- **ACCOMPAGNER** tout au long du cursus de formation
- **GÉRER** les dossiers relevant des dispositifs d'alternance (contrats de professionnalisation)
- **PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE** les dispositifs de validation des acquis
- **ÊTRE A L'ÉCOUTE** des entreprises et des partenaires institutionnels en matière de formation pour élaborer avec eux des actions qui répondent spécifiquement à leurs besoins.

Plus d'infos sur le guide du stagiaire :

https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/media-ressource/guide_stagiaire_fc.pdf

Contacts :

Responsable du Bureau Formation Continue :

Florence Chupin : Tél. : 04 13 55 33 07 / florence.chupin@univ-amu.fr

Responsable adjoint :

Guillaume Grégoire : Tél.: 04 13 94 33 80 / guillaume.gregoire@univ-amu.fr

Gestionnaires :

Emilie Cortial : Tél. : 04 13 55 30 59

Valérie Maurel : Tél. : 04 13 94 44 68

allsh-fc@univ-amu.fr

Retrouver toute l'information de la formation continue en ligne sur :

<https://allsh.univ-amu.fr/formation-continue>

Faculté ALLSH - Aix-Marseille Université - Formation Continue de la faculté ALLSH

Bureau C209 - 2^{ème} étage Bât Egger - 29, av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence Cedex

Tél. : 04 13 55 30 54

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : De 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 16h15

2/ L'alternance

■ CHOISISSEZ L'ALTERNANCE AVEC LA FACULTÉ ALLSH

La faculté ALLSH offre des formations en alternance depuis plus de 20 ans. Ces formations mêlent la théorie et la pratique et bénéficient d'un fort taux d'insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme quelque soit le niveau d'études et le domaine de spécialité. 2 types de contrats sont proposés en fonction de la formation choisie : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Voir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N11240>

■ VÉRITABLE LIEN ENTRE LES ÉTUDES ET LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'alternance fonctionne selon un principe clair : le partage de son temps entre formation et entreprise privée ou publique (pour cette dernière uniquement en contrat d'apprentissage). L'alternant est sous statut de salarié et bénéficie d'un contrat de travail. A la faculté ALLSH l'alternance s'adresse aux étudiants du bac +3 au bac +5.

■ BOOSTER SON INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC L'ALTERNANCE

Le côté professionnalisant de l'alternance permet de travailler sur des projets réels tout en continuant à se former et ainsi être opérationnels dès la fin de ses études sans oublier les nombreux contacts noués au cours de l'alternance.

■ ENTRER DANS LA VIE D'UN SALARIÉ

Relations de bureau, rapports hiérarchiques, horaires à respecter, consignes à transmettre ou à recevoir, autant de savoir être et de savoir-faire qui pourront être acquis grâce à une expérience en alternance. Suivre une formation en alternance c'est apprendre à s'organiser, prendre l'habitude de rythmes soutenus mais aussi gérer son temps et son autonomie.

Contacts entreprises

Aix-Marseille Université - Faculté ALLSH - 29, av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence

Site : <https://allsh.univ-amu.fr/>

Renseignements administratifs et pédagogiques :

allsh-bfp@univ-amu.fr

Formation	responsable	mail	c. pro	c. app
L3 sciences de l'éducation	Guylaine Molina	guylaine.molina@univ-amu.fr	oui	non
LP MMAC	Catherine Anaya	catherine.anaya@univ-amu.fr	oui	non
Master 1 NII	Marion Vieu	marion.VIEU@univ-amu.fr	oui	non
Master 2 NII	Marion Vieu	marion.VIEU@univ-amu.fr	oui	non
Master 1 sciences de l'éducation Ingénierie de la formation	Christine Poplimont	christine.poplimont@univ-amu.fr	oui	non
Master 2 sciences de l'éducation Ingénierie de la formation	Christine Poplimont	christine.poplimont@univ-amu.fr	oui	oui
Master 2 sciences de l'éducation RFIO	Caroline Ladage	caroline.ladage@univ-amu.fr	oui	non
Master 1 sciences de l'éducation RFIO	Caroline Ladage	caroline.ladage@univ-amu.fr	oui	non
M2 AETIS	Christine Lemaitre	christine.lemaitre@univ-amu.fr	oui	non
M2 Géographie GMS	Sebastien Gadal	sebastien.gadal@univ-amu.fr	oui	non
M2 LEA export	Karine Guiderdoni	karine.guiderdoni-jourdain@univ-amu.fr	oui	oui
M2 Psychologie Ergonomie Facteurs Humains et Systèmes d'Information	Nathalie Bonnardel	nathalie.bonnardel@univ-amu.fr	oui	oui

IV - Étudiant à distance

1/ Service de la formation à distance (SFAD)

Au sein de la faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH) d'Aix-Marseille Université (AMU), le service de la formation à distance (SFAD organise les formations à distance pour des parcours en licence et en master)

Visitez le site internet : <https://allsh.univ-amu.fr/sfad>

SFAD : 29, av. Robert Schuman - 13621 - Aix-en-Provence cedex 1

Secrétariat : Bâtiment Egger - 2^e étage - Bureau C229

Horaires de réception :

Tous les jours sauf le vendredi : de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Pour joindre le secrétariat : Tél. : 04 13 94 44 75 / allsh-sfad@univ-amu.fr

Permanence en visioconférence (zoom) : du lundi au vendredi 09h00-12h00 et 14h00-16h00

Lien de connexion sur notre site internet : <https://allsh.univ-amu.fr/sfad>

Email : allsh-sfad@univ-amu.fr

N'oubliez pas de mentionner dans toute correspondance avec le service :

- vos nom, prénom, numéro de téléphone (votre numéro d'étudiant si vous en avez un).
- votre discipline et votre semestre d'études
- l'objet de votre demande.

Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, la procédure est identique à celle demandée pour une formation en présentiel. Pour une entrée en L1, il faut déposer sa candidature sur la plateforme Parcoursup. Pour faire valoir une formation antérieure et intégrer la formation en L2 ou bien dans les niveaux supérieurs, il faut déposer un dossier sur la plateforme E-candidat (ouverture mi-avril). En plus de l'inscription administrative à l'université, les frais d'inscription au SFAD sont de 300 euros l'année complète (60 crédits).

2/ Les formations enseignées à distance

L'offre de formations au Service de la Formation à Distance se décline en plusieurs niveaux :

Les licences

Le service de la formation à distance propose des licences en :

- Licences 1 à 3 en LLCER anglais
- Licences 1 à 3 en LLCER italien
- Licence portail 4 en histoire
- Licence portail 3 en lettres modernes
- Licence portail 3 en philosophie
- Licences 1 & 2 psychologie - La 3^e année de Licence n'est pas proposée à distance

Les masters

- Master LLCER « Études culturelles du monde anglophone »
- Master LLCER « Études italiennes »
- Master Philosophie « Histoire de la philosophie, métaphysique »

3/ Les campus connectés



Les Campus Connectés sont des lieux labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) où vous pouvez étudier à distance, avec un tutorat, dans des formations proposées par le Service de la Formation à Distance (SFAD) de l'UFR ALLSH. Situés dans des villes éloignées des grands centres universitaires, ils permettent de suivre des études supérieures à distance, dans des lieux collectifs et conviviaux.

Les campus connectés proposent :

- Des espaces dédiés, aménagés, équipés et connectés avec un espace de convivialité.
- Un éventail de formations accessibles entièrement ou partiellement à distance.

- Un coach pour vous accompagner individuellement et animer le groupe d'étudiants.
- L'opportunité de faire des études supérieures sans subir les barrières de l'éloignement, du coût ou d'autres contraintes qui parfois pèsent sur l'ambition initiale.
- Apprendre à distance sans être isolé et en bénéficiant d'un coach et d'un esprit d'équipe qui facilite la réussite !

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/les-campus-connectes-1075>



Vos services ressources

I - Service de la scolarité

Site d'Aix-en-Provence

Pour plus d'informations, consulter : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

<https://www.univ-amu.fr/public/sinscrire-luniversite>

Site d'Aix-en-Provence :

Le service de la scolarité, en situation sanitaire normale, vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45. Pour contacter la scolarité, utilisez le formulaire de contact en ligne, sur le site de la faculté ALLSH : <https://allsh.univ-amu.fr/contacts-scolarite>

■ LES MISSIONS DE LA SCOLARITÉ

- Inscription administrative
- Inscription pédagogique et inscription dans les groupes de TD
- Organisation des examens
- Gestion des stages
- Remise des diplômes

Pour tout renseignement sur vos études et toute démarche, veuillez-vous adresser au bureau de scolarité de votre discipline.

Bureau des inscriptions et du suivi de l'étudiant (BISE)

bureau 1 : langues, langage et cultures

bureau 2 : LEA et sciences du langage

bureau 4 : humanités, sciences historiques et sociales, géographie, aménagement et environnement

bureau 5 : psychologie et sciences de l'éducation

bureau 6 : lettres et arts

Bureau des examens :

Langues langue et cultures / Langues étrangères appliquées

Psychologie et sciences de l'éducation / humanités, sciences historiques et sociales - Géographie, aménagement, environnement / Lettres et arts

Bureau des doctorants et HDR

Bureau de la coordination des activités transverses de la scolarité (BCATS)

Campus France, ecandidat, commission pédagogique,...

Site de Marseille (Espace Yves Mathieu) - Campus Saint Charles

Aix-Marseille Université, Espace Yves-Mathieu, 3 Place Victor-Hugo, 13331 Marseille Cedex 03 (case 11)

Tél. : 04 13 55 07 03

Pour plus d'informations, consulter : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

<https://www.univ-amu.fr/public/sinscrire-luniversite>

Accueil tous les jours de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Pour contacter la scolarité, utilisez le formulaire de contact en ligne, sur le site de la faculté :

<https://allsh.univ-amu.fr/contacts-scolarite>

Scolarité des licences professionnelles

- Management et gestion des associations (loi 1905), laïcité
- Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles

Scolarité des masters

- Cinéma et audiovisuel :
 - Écritures critiques.
 - Écritures documentaires.
- Acoustique et musicologie.
 - Musicologie et création.
 - Ingénierie et conception sonore.

- Sciences cognitives
 - Langage, communication et cerveau.
 - Fonctions cognitives, organisation normale et pathologique.
- Médiation culturelle des arts

II Les Bureaux d'Appui à la Pédagogie (BAP)

Lettres et Arts (LA)

Bâtiment EGGER – 2^{ème} étage - 29, avenue Robert Schuman

Responsable administrative

Catherine Bonnefond - Bureau D204

Tél : 04 13 55 04 43 / catherine.bonnefond@univ-amu.fr (en télétravail le lundi)

Secrétaire administrative des départements Lettres et Arts

Sabrina Boumaza - Bureau D203

Tél : 04 13 55 30 39 / sabrina.boumaza@univ-amu.fr (en télétravail le mardi et vendredi)

Bureau d'Appui à la Pédagogie (BAP)

2^{ème} étage - Bureau D201 - 29, av. Robert Schuman

Gestionnaire pédagogique :

Catherine Bernard Berenger - Départements Arts plastiques/Théâtre/Cinéma

Tél : 04 13 94 97 39 / catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr (en télétravail le lundi - absente le mercredi)

Alexandre Falini - Départements Lettres/Musique

Tél : 04 13 94 97 40 / alexandre.falini@univ-amu.fr (en télétravail le mardi et vendredi)

Responsable technique (Arts)

David Béchu – Bureau D208

Tél : 04 13 55 32 05 / david.bechu@univ-amu.fr

Vidéotheque/Sonothèque

Aïcha Boulghalegh – Bureau B214

Tél : 04 13 55 32 07 / aicha.boulghalegh@univ-amu.fr (en télétravail le lundi)

Médiation culturelle - TURBULENCE

Bâtiment 14 - site St CHARLES - 3 place Victor HUGO - 13003 Marseille

Coordinatrice formation à distance Médiation culturelle

Catherine Anaya - Départements des Arts

Tél : 04 13 94 97 05 / catherine.anaya@univ-amu.fr (en télétravail le lundi et vendredi)

Gestionnaire pédagogique Médiation Culturelle

Samira Erraït- Départements des Arts

Tél : 04 13 84 97 06 / samira.errait@univ-amu.fr (en télétravail le jeudi et vendredi - absente le mercredi)

TURBULENCE

Le bâtiment Turbulence est situé sur le site Saint-Charles du Campus Centre d'Aix-Marseille Université. Il accueille les formations de Master du Département Arts de l'UFR ALLSH, et le laboratoire LESA. Il est également la vitrine des activités étudiantes et de la recherche.

Turbulence a vocation à établir un dialogue entre les travaux universitaires et ceux d'artistes de la cité, notamment en exploitant différents espaces dédiés (salle de projection, atelier de théâtre, plateau de tournage, salle d'exposition...) <https://allsh.univ-amu.fr/turbulence>

Responsable administrative

Nadia Benbrahim

Tél : 04 13 55 07 06 / nadia.benbrahim@univ-amu.fr

Secrétaire administrative

Sabrina Parat - Bureau 108

0413550710 - sabrina.parat@univ-amu.fr (absente le mercredi)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h20 à 16h00 - (fermé le mercredi)

Langues

Bâtiment Egger – 2^{ème} étage - 29, avenue Robert Schuman

Responsable administrative

Monique Parseyan - Bureau D212

Tél : 04 13 94 96 98 / monique.parseyan@univ-amu.fr

Secrétaire administrative

Marjorie Marchini – Bureau D214 (Temps partiel le mercredi)

Tél : 04 13 94 97 45 / marjorie.marchini@univ-amu.fr

Bureau d'Appui à la Pédagogie (BAP)

Horaires de : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Département d'Études Italiennes (DEI) ; Département d'Études Slaves (DES) ;

Département de Français Langue Étrangère (FLE) ; Département d'Études Moyennes-Orientales (DEMO)

Laurence Baudoin – Bureau D211

Tél : 04 13 94 96 81 / laurence.baudoin@univ-amu.fr

Département d'Études Asiatiques (DEA) ; Département de Linguistique Romane et Roumain (LIRROU)

Mona Bouyne – Bureau D213

Tél : 04 13 94 97 46 / mona.bouyne@univ-amu.fr

Département du Monde Anglophone (DEMA)

Nicolas Fauchier – Bureau D215

Tél : 04 13 94 97 38 / nicolas.fauchier@univ-amu.fr

Département d'Études Portugaises et Luso Brésiliennes (DPLB) ; Département des Sciences du Langage (SCL)

Sandrine Roux-Eyherabide – Bureau D217

Tél : 04 13 94 96 96 / sandrine.eyherabide@univ-amu.fr

Département d'Études Hispaniques et Latino-Américaines (DEHLAM)

Céline Varnier – Bureau D215

Tél : 04 13 94 97 37 / celine.varnier@univ-amu.fr (Temps partiel le mercredi)

Département d'Études Germaniques (DEG) ; Département des Langues Étrangères Appliquées (LEA)

Carine Toutfaire – Bureau D213

Tél : 04 13 94 97 95 / carine.toutfaire@univ-amu.fr

Psychologie et sciences de l'éducation (PSE)

Bâtiment Egger - 29, avenue Robert Schuman

Responsable administrative par intérim

Carole Vitali – Bureau C235

Tél : 04 13 94 96 91

Bureau d'Appui à la Pédagogie (BAP)

Licences

Manon Bidot, Jade Fromont – Bureau C203

Tél : 04 13 55 31 88

allsh-bap-licence-psychologie@univ-amu.fr

allsh-bap-sciences-education@univ-amu.fr

Master psychologie et sciences de l'éducation

allsh-bap-master-psychologie@univ-amu.fr

allsh-bap-sciences-education@univ-amu.fr

Humanités, Sciences Historiques et Sociales / Géographie, aménagement environnement (HSHS / GAE)

Responsable administrative

Carole Vitali - Bureau C235

Tél : 04 13 94 96 91 / carole.vitali@univ-amu.fr

Bureau d'Appui a la Pédagogie (BAP)

Anthropologie

Dominique Hadzlik - Bureau C218

Tél : 04 13 94 96 93 / allsh-anthropologie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

GAE (Géographie, Aménagement, Environnement)

Catherine Chevalier - Bureau C233

Tél : 04 13 91 96 95 / allsh-geographie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Histoire

Christiane Sannino - Bureau C233

Tél : 04 13 94 96 80 / allsh-histoire-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Histoire de l'art et archéologie

Mathilde Da Silva Alves - Bureau C233

Tél : 04 13 94 96 97 / allsh-dpt-haa-hshsgae-bap@univ-amu.fr

doublelicence-droit-histoire-art@univ-amu.fr

Philosophie

Sandrine Cesari - Bureau C220 (Licence)

Tél : 04 13 94 96 94 / allsh-philosophie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Dominique Hadzlik - Bureau C218 (Master ; Agrégation)

Tél : 04 13 94 96 93 / allsh-philosophie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Sciences de l'antiquité

Sandrine Cesari - Bureau C220

Tél : 04 13 94 96 94 / allsh-sciences-antiquite-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Sociologie

Catherine Chevalier - Bureau C233

Tél : 04 13 94 96 95 / allsh-sociologie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Cartographe

Patrick Pentsch - Bureau C222

Tél : 04 13 55 38 52 / patrick.pentsch@univ-amu.fr

Cartothécaire

Véronique Bonfils - Bureau B218

Tél : 04 13 55 38 50 / veronique.bonfils@univ-amu.fr

Site d'Arles

Licence Professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et culturel

Responsable de la licence professionnelle

Mireille Nys

Tél : 04 90 49 35 10 / mireille.nys@univ-amu.fr

III - Services et outils d'AMU (outils numériques d'AMU et d'ALLSH)

L'université d'Aix-Marseille met à disposition de tous ses étudiants des outils et services numériques incontournables pour la réussite de leurs formations universitaires. Ces outils et services numériques sont accessibles par l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Certains ont pour vocation de renforcer ou compléter les apprentissages en présentiel, par l'accès à des ressources et activités numériques, ou de proposer des enseignements complètement à distance ; d'autres permettent à l'étudiant de s'organiser, communiquer ou s'informer.

1/ Practicéa - Accompagnement aux outils numériques pour les étudiants

A chaque rentrée de septembre, l'action Practicéa propose un module de présentation des outils et services numériques indispensables pour la réussite de votre cursus. Ce module, à destination de tous les nouveaux étudiants d'AMU, est accessible en auto-formation à distance, et doit être suivi obligatoirement en début d'année universitaire. Vous serez accompagnés pour suivre ce module par des tuteurs étudiants. Dans Practicéa, vous trouverez ressources et activités pour vous aider à maîtriser les outils numériques essentiels : comment activer son compte, retrouver son mot de passe, comment utiliser l'ENT et la plateforme de cours en ligne AMeTICE, quels sont les outils de communication et de classe virtuelle, etc.

■ COMMENT S'INSCRIRE À CETTE FORMATION :

- Allez sur la page Practicéa : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/practicea>
- Choisissez le module « Practicéa » dédié aux étudiants ALLSH : Attention, ce module est mis en ligne sur la plateforme AMeTICE à chaque rentrée universitaire (début septembre).

Cette action est pilotée par le Centre d'Innovation pédagogique et d'Évaluation (CIPE).

Vous trouverez des informations concernant les outils numériques gérés par le CIPE sur la page :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/les-outils-numeriques-damu>

2/ Espace Numérique de Travail (ENT)

L'ENT désigne le portail des services numériques mis à disposition des étudiants, enseignants et personnels de l'Université d'Aix-Marseille. Après une authentification unique, l'ENT offre un ensemble de services intégrés et personnalisés. En tant qu'étudiant, vous aurez accès à des services numériques tels que votre messagerie, vos cours en ligne, votre emploi du temps, votre carnet de notes, Microsoft Office 365, l'accès à une aide en ligne et à l'assistance, le Wifi de l'Université...

Pour connaître l'étendu de vos services numériques AMU :

- Catalogue des services numériques AMU : <https://dirnum.univ-amu.fr/catalogue-services#tab-2551>
- Services et outils numériques : <http://url.univ-amu.fr/outils-services>

Attention : ces services resteront actifs uniquement pendant la durée de vos études au sein d'AMU.

■ PREMIÈRE CONNEXION

Où trouver son identifiant et mot de passe ?

Lors de votre inscription administrative, la scolarité vous a remis une attestation d'inscription. Ce document contient votre adresse mail universitaire au format prenom.nom@etu.univ-amu.fr et un mot de passe initial pour l'activation de votre compte.

Vous devez activer votre compte depuis l'application sesame : <https://sesame.univ-amu.fr>.

Cette application vous permettra ultérieurement de modifier votre mot de passe ou le réinitialiser en cas de problème.

Procédure d'activation du compte

<https://dud.univ-amu.fr/fr/public/votre-compte-etudiant-amu-questions-frequentes>

- 1- Se munir de l'attestation d'inscription délivrée par la scolarité lors de l'inscription administrative.
- 2- Aller sur la page <https://sesame.univ-amu.fr>
- 3- Cliquer sur « connectez-vous »
- 4- Entrer l'identifiant et le mot de passe initial (INE) en utilisant uniquement des chiffres et des lettres minuscules.
- 5- Cliquer sur « SE CONNECTER »
- 6- Cliquer sur « Continuer »
- 7- Lire et accepter la charte informatique
- 8- Changer le mot de passe initial

Comment accéder à son ENT après activation du compte ?

- 1- Taper l'url <http://ent.univ-amu.fr> ou « ENT AMU » dans votre moteur de recherche
- 2- Entrer votre identifiant et votre nouveau mot de passe
- 3- Cliquer sur « SE CONNECTER »

Je rencontre des difficultés : [Vos contacts](#) | [DirNum \(univ-amu.fr\)](#)

En savoir plus sur les services numériques offerts par AMU : <https://dud.univ-amu.fr/practice>

Si vous venez d'arriver sur AMU, suivez la formation aux outils numériques en vous inscrivant dans le cours de votre composante : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/practicea>

3/ Les services numériques

■ SE CONNECTER À L'ENT

Pour utiliser les différents outils mis à disposition par l'université, une authentification est demandée : ENT, réseaux WIFI, certaines Bibliothèques Universitaires.

Si vous avez perdu votre mot de passe et souhaitez le réinitialiser : <https://sesame.univ-amu.fr> et cliquez sur « **Mot de passe oublié** »

■ AMU OFFICE ONLINE

AMU Office Online permet de disposer, à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet, d'une messagerie, d'un calendrier, de contacts, de stockage de documents privés ou de groupe au sein d'Aix-Marseille Université. AMU Office Online est accessible par l'ENT dans l'onglet « eBureau » ou dans « Mes outils de base ».

Si vous avez besoin d'aide :

- Premiers pas : <https://dud.univ-amu.fr/fr/mon-pack-office-365-premiers-pas>
- Droits et usages : <https://dud.univ-amu.fr/fr/microsoft-office-droits-usages>
- Redirection de sa messagerie : <http://dud.univ-amu.fr/amu-office-online>
- Cours d'Aide aux outils numériques sur AMeTICE : <https://ametice.univ-amu.fr/>

En cas de problème technique sur un des nouveaux outils, vous pouvez déposer un ticket : ENT > « Aide en ligne, Télé-Demandes ».

■ CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES AMU

<https://dirnum.univ-amu.fr/catalogue-services>

Vous trouverez sur ce lien toutes les informations concernant les services numériques d'AMU. Notamment les informations concernant les réductions proposées par des constructeurs de matériels informatiques ou des éditeurs de logiciels, ainsi que les modalités pour en bénéficier.

■ AMETICE

<https://dud.univ-amu.fr/fr/guide-ametice-etudiants>

AMeTICE est votre plateforme de cours en ligne. La plateforme regroupe des cours de tous les secteurs disciplinaires de l'université. Pour accéder à AMeTICE, rendez-vous sur **vosre** ENT puis cliquez sur l'onglet

« Pédagogie ». Pour en savoir plus, connectez-vous au cours « **Aides aux Outils numériques d'AMU** ». Pour toute question relative à l'utilisation d'AMeTICE, vous pouvez déposer un ticket : ENT > Aide en ligne, Télé-Demandes (rubrique CIPE > AMeTICE).

■ INST'AMU

L'application Inst'amu permet aux étudiants d'Aix-Marseille Université (AMU) d'accéder à toute l'actualité de cette dernière directement sur leur smartphone. De nouvelles fonctionnalités dédiées à la vie des composantes, aux actions solidaires, aux activités culturelles et sportives, à la scolarité, ou encore aux emplois du temps, sont venues enrichir cette application. **Aussi, il est impératif de télécharger Inst'amu sur vos mobiles (via IOS pour Apple et Google Play pour Android) par laquelle passe les informations officielles de la faculté ALLSH.** Inst'amu complète les outils déjà à disposition comme la plateforme numérique à l'attention des étudiants et personnels qui facilite l'accès aux documents, à la bibliothèque universitaire, ou encore aux courriels.

Inst'Amu vous permet d'accéder à toute l'actualité de la composante, directement sur vos smartphones.

Les informations officielles de la faculté ALLSH passeront désormais également par ce canal, aussi est-il important de télécharger Inst'amu sur vos mobiles (via IOS pour Apple et Google Play pour Android).

<https://apps.apple.com/fr/app/instamu/id1496920264>

<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.univamu.instamumob&hl=fr&gl=US>



IV - Centre informatique des lettres et sciences humaines (CILSH)

Le centre informatique pour les lettres et sciences humaines (CILSH) a pour mission principale l'initiation et la maîtrise d'outils informatiques pour les étudiants de la faculté ALLSH. Il délivre des unités d'enseignement (UE), pour des étudiants de la licence 2 au master 2, généralistes ou en liaison avec une spécialité, qui peuvent être obligatoires pour certaines filières ou prises en option dans d'autres filières. Les enseignements informatiques comprennent la préparation à la certification PIX dans le cadre des UE Orientation Projet Numérique (OPN) obligatoires en deuxième année de licence, des formations bureau-

tiques, débutantes ou avancées, sur plusieurs logiciels... Mais aussi la découverte d'outils informatiques pour communiquer, pour créer un site internet multi-plateformes ou pour réaliser des applications personnalisées. Le CILSH favorise les logiciels libres et gratuits dans l'ensemble de ses cours.

Secrétariat :

Tél. : 04 13 55 30 06

Bureau 1.05 – Bâtiment multimédia (1^{er} étage)

Accueil des étudiants :

Lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Jedi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Contact : emilie.chetelat@univ-amu.fr

Plus d'informations sur <https://allsh.univ-amu.fr/CILSH>

V - Bibliothèques universitaires (BU)

Un soutien à la formation et à la recherche

Tout étudiant inscrit dans une université de la région PACA peut s'inscrire gratuitement dans les bibliothèques d'Aix-Marseille université.

Par les BU, les étudiants ont accès à de riches collections imprimées (+ de 1,6 million de documents) et à un large portefeuille de ressources électroniques (+ de 30 000 revues en ligne, + 70 000 livres électroniques), accessibles sur les campus et à distance. L'équipement informatique, l'accès Internet et Wifi, les espaces de travail individuels ou en groupe des BU offrent toute l'année aux étudiants un environnement de travail de qualité, soutien à leur réussite universitaire.

■ FACULTÉ ALLSH – AIX-EN-PROVENCE

Bibliothèque des Fenouillères

167 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence - Tél. : 04 13 55 39 26

Formulaire de contact : <https://univ-amu.libanswers.com/>

Horaires : de 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi, et de 10h00 à 17h00 le samedi

Plus d'informations sur : <https://bu.univ-amu.fr/bibliotheque/bu-fenouilleres>

■ MARSEILLE SAINT-CHARLES

La BU Saint-Charles possède également de la documentation en arts, lettres et sciences humaines.

1, place Victor Hugo - 13003 Marseille Cedex 3 - Tél. : 04 13 55 05 85

Formulaire de contact : <https://univ-amu.libanswers.com/>

Horaires : de 8h00 à 19h30 du lundi au vendredi, et de 8h30 à 12h30 le samedi.

Plus d'informations sur : <https://bu.univ-amu.fr/bibliotheque/bu-saint-charles>

Avec le service BU Express (réservation de documents), les étudiants peuvent emprunter et rendre des documents dans toutes les BU d'AMU.

Plus d'infos : <https://bu.univ-amu.fr/>

Pensez-y : Le service BU Express, vous permet de réserver, récupérer et rendre des documents dans n'importe laquelle des 17 bibliothèques universitaires d'AMU (service gratuit).

Plus d'infos : <https://bu.univ-amu.fr/emprunter-a-amu>

VI - Centre de formation et d'autoformation en langues (CFAL)

Le Centre de Formation et d'Autoformation en Langues est ouvert à tout.e étudiant.e et tout personnel de la faculté ALLSH. Il offre un soutien pour l'apprentissage des 30 langues enseignées au sein de l'UFR ALLSH. Au CFAL, vous pourrez trouver des tutrices et tuteurs pour vous orienter vers les ressources pédagogiques adaptées à votre niveau en langue et à votre profil d'apprentissage dans le cadre de votre auto-formation.

Ces ressources peuvent vous aider, au-delà de l'apprentissage de la ou des langues choisies, à préparer des tests et certifications en langues, tels que le CLES (Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur) : <https://www.certification-cles.fr/>

Des ressources sont également à disposition pour préparer votre future mobilité internationale (pour études, stage ou césure) dans le cadre de votre cursus. Pour pratiquer l'oral, vous disposez d'ateliers thématiques animés par des tuteurs.ices ainsi que d'ateliers de conversation animés par des étudiants internationaux.

Enfin, le centre est un lieu de convivialité où vous pourrez profiter de la présence d'étudiants internationaux, soit dans nos locaux, soit en ligne (télé-tandem et télécollaboration) pour améliorer vos compétences linguistiques et interculturelles.

Il est nécessaire de s'inscrire sur place de manière gratuite. Pour connaître les horaires des permanences des tuteurs de langues, merci de bien vouloir consulter l'emploi du temps ci-dessous.

Accueil :

Salle C115 - Bât. Egger

Tous les jours de 9h00 à 17h00

Salle C115, Bâtiment Egger

Tél : 04 13 55 36 15

Mail : allsh-cfal@univ-amu.fr

Directeur : Marco Cappellini : marco.cappellini@univ-amu.fr

Bureau C117 - Bât Egger

Plus d'infos sur : <https://allsh.univ-amu.fr/CFAL>

VII - Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO)

Le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO) vous informe et vous assiste dans vos démarches d'orientation, de réorientation et d'insertion professionnelle. Des conseillers vous proposent un accompagnement individualisé ou en groupe pour l'élaboration de votre projet personnel et professionnel et met à votre disposition, un espace documentaire, des outils numériques d'aide à l'évaluation des compétences, une base de données des offres d'emplois et de stages. Ce service organise ou anime des salons, des ateliers collectifs (Rebondir, Connaissance de soi, de techniques de recherche d'emploi, Césure...), participe aux Unités d'Enseignement centrées sur l'élaboration du projet personnel et professionnel. Le SUIO exerce ses missions en étroite collaboration avec les responsables pédagogiques des composantes, les partenaires opérationnels et le monde de l'entreprise. Si vous envisagez une réorientation vers une licence 1^{ère} année, le SUIO vous accompagne lors de la phase Parcoursup.

Accueil : nformation, orientation, aide à l'insertion professionnelle.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Campus d'Aix-en-Provence

Chargé(e)s d'Orientation et d'Insertion Professionnelle sur rendez-vous.

Bâtiment le Cube - 29 Avenue Robert Schuman - 13100 Aix-en-Provence - Tél. : 04 13 94 22 50

Contact : <https://suio.univ-amu.fr/contact> - Site : <https://suio.univ-amu.fr/>

VIII - Entrepreneuriat étudiants et étudiants-entrepreneurs : PEPITE est le dispositif qui vous est dédié !

Qu'est-ce qu'un PEPITE ?

PEPITE PROVENCE est le Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Créé à l'initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le dispositif Pépité totalement gratuit a pour ambition de **sensibiliser, former et accompagner les étudiants**, les jeunes diplômés et les doctorants à la construction de leur projet de création d'entreprise.

C'est aussi un facilitateur de rencontres clés pour favoriser l'insertion professionnelle.

De nombreux événements sont organisés au cours de l'année universitaire par le pôle Pépité permettant aux étudiants de découvrir l'entrepreneuriat par le jeu, gagner en compétences ou se créer un réseau.

Sans oublier Le Statut National d'Etudiant-Entrepreneur, qui permet d'aménager son cursus de formation et d'être accompagné pour le développement de son projet.

ETUDIER ET ENTREPRENDRE c'est possible avec Pépité Provence.

CONTACT PEPITE PROVENCE:

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : www.pepiteprovence.fr

Contactez-nous : contact@pepitemprovence.fr

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux : [pepitemprovence](https://www.instagram.com/pepitemprovence)    



IX - Bureau de la vie étudiante - Mission handicap (BVE-MH)

Lieu d'accueil, de promotion et d'encouragement au développement des activités étudiantes, véritable interface entre l'étudiant et l'université, le BVE-MH apporte des réponses aux questions les plus diverses.

Campus Aix-en-Provence :

Bâtiment « Le Cube » - Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

29, av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Contact : deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr

Tél. : 04 13 94 22 77

Horaires : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Campus Marseille Centre

Espace Pouillon - Site Saint-Charles - 3, place Victor Hugo - 13331 Marseille Cedex.

Contact : deve-bve-mh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr

Tél. : 04 13 94 27 96

Horaires : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h50

■ LA VIE ASSOCIATIVE

Le BVE-MH est le relais privilégié du tissu associatif universitaire et communique les procédures pour créer une association et obtenir une subvention de fonctionnement au sein de l'université. Le BVE gère les demandes d'hébergement, de domiciliation et coordonne la mise à disposition de locaux en collaboration avec les services techniques et la direction de l'UFR via l'application télé-demandes du site d'AMU. Le BVE-MH est le référent de la valorisation de l'engagement associatif.

Financement de projets :

Le BVE-MH aide au montage de projets des associations étudiantes ou individuels pour une demande de financement via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), ainsi qu'à communiquer sur vos activités.

Animation du campus :

Le BVE-MH organise tout au long de l'année universitaire des événements liés à la vie étudiante en collaboration avec les partenaires extérieurs (journées thématiques de sensibilisation et solidaires...) et suit toutes les demandes d'animation en lien avec la vie étudiante.

Vie institutionnelle et représentation étudiante :

Le BVE-MH travaille en collaboration avec le Vice-président à la vie des campus, à la qualité de vie au travail et la sécurité au travail, la Vice-présidente étudiante (VPE) et les étudiants élus. La VPE et les étudiants élus sont vos représentants auprès de l'université par leur présence aux différents conseils dont ils sont membres délibératifs participant aux décisions. Ils ont la mission de faire remonter les problèmes rencontrés par les étudiants et de les informer en retour des décisions prises lors des conseils.

Mission Handicap :

Le BVE-MH accueille et accompagne les étudiant(e)s en situation de handicap physique, sensoriel, psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée, et met en place les accompagnements de nature à améliorer l'accessibilité aux études et examens.

Ces aménagements sont matérialisés au travers d'un Plan Personnalisé d'Études Supérieures (PPES) rédigé en concertation avec l'étudiant, les professionnels de santé et les équipes pédagogiques, précisant les compensations mises en place pour le suivi des études et des examens.

Le BVE-MH est le référent de l'engagement dans le cadre de l'accompagnement d'un étudiant en situation de handicap (bonification) et recrute parallèlement des étudiants pour assurer du soutien pédagogique et du secrétariat d'examen.

Contacts : Pour plus d'informations concernant la vie étudiante et la Mission Handicap :

<https://www.univ-amu.fr/public/vie-associative>

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/situation-de-handicap>

X - Centre d'apprentissage et de ressources en langues (CARLAM) - Marseille

Le CARLAM (Centre d'Apprentissage et de Ressources en Langues de la MIRREL (Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches en Langues) est le pôle « auto-formation » en langues de la MIRREL, un service commun de l'université.

Le CARLAM a pour mission d'accompagner les étudiants dans leur apprentissage d'une (nouvelle) langue vivante quel que soit leur niveau. Les langues proposées sont par exemple l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français langue étrangère [FLE], l'italien, le japonais, le portugais, le russe, entre autres). Il propose pour cela plusieurs modalités d'apprentissage en présentiel et en ligne : de l'autoformation libre et/ou encadrée, des ateliers de conversation, des tutorats individualisés dans certaines langues. Le CARLAM possède un fonds documentaire dédié à l'entraînement aux certifications en langues (TOEIC, TOEFL, CLES, DELE, etc.), ainsi qu'une pluralité de ressources pédagogiques (logiciels de langue, audio-books, revues, manuels de grammaire et de vocabulaire, accès aux plateformes pédagogiques en langues). LE CARLAM propose également des dispositifs (ou programmes) d'échange linguistique en Teletandem avec les universités partenaires comme par exemple : université américaine (Floride, Miami), italienne (Florence), mexicaine (UAEH).

L'inscription au CARLAM est gratuite pour les étudiants d'AMU. Les étudiants peuvent y préparer un « BONUS langue » (se renseigner auprès du centre pour connaître les critères et les modalités d'attribution). Lors de votre inscription, demandez conseil auprès de l'équipe du CARLAM pour choisir des modalités d'apprentissage adaptées à vos objectifs et à votre niveau.

Le CARLAM organise également des sessions CLES (Certificat de Compétence en langues de l'enseignement supérieur), TOEIC et TOEFL. Affichage des modalités d'inscription et du calendrier des sessions 2021-2022 sur le site internet de la MIRREL : <https://mirrel.univ-amu.fr/fr>

Le CARLAM est situé au 63 Canebière, 13001 Marseille, Tel : 04 13 55 00 80

Pour plus de renseignements sur toutes les activités du CARLAM, consultez le site de la MIRREL.





Votre vie
étudiante,
sociale et
culturelle

I - Les associations étudiantes

Être étudiant.e, c'est être engagé.e dans un cursus d'études et prendre part à la vie politique de l'établissement (Aix-Marseille Université).

L'université est administrée par un président élu parmi les enseignants-chercheurs de l'université qui préside le Conseil d'Administration de l'établissement et le Conseil Académique. Il est assisté par trois vice-présidents pour le Conseil d'Administration, le Conseil de la Recherche et le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire.

Notre composante est structurée autour de trois instances :

- Conseil d'UFR,
- Comité des Études,
- Comité de la Recherche.

Dans chacune d'elles des élus représentent les usagers c'est-à-dire les bénéficiaires des services d'enseignement et de recherche : les étudiants. Des étudiant.e.s élu.e.s siègent également au sein des Conseils de Département de chaque filière et dans les laboratoires de recherche. À tous les niveaux de l'établissement, les étudiants sont associés à l'animation et au fonctionnement de la vie universitaire sur chaque campus. Élu.e.s, représentant les usagers étudiants, votre rôle est indispensable pour assurer un dialogue entre la communauté étudiante et les directions des conseils et des comités : orientations de la politique de formation, de recherche, projets culturels, ... Électeur.rice, votre voix participe aux prises de décision de ces différentes instances ; elle est indispensable pour faire entendre celles de vos camarades.

Les prochaines élections dans notre établissement concernent le renouvellement des représentants des usagers dans les conseils de département. Votre vote : notre force pour une université citoyenne !

Liste des associations étudiantes de la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines localisées sur Aix-en-Provence

ASSOCIATION	DESCRIPTION	EMAIL/WEB/RÉSEAUX SOCIAUX
APSYTO	Informier, orienter et créer un réseau professionnel entre les étudiantes et étudiants de la licence au master de la mention psychologie, spécialité psychologie sociale du travail et des organisations et les professionnels des domaines connexes.	assoapsyto@gmail.com
ARCHAVIA	Cette association a pour objet d'être une association d'étudiant.e.s d'archéologues et de passionnés d'archéologie. Aix-en-Provence	archavia@outlook.fr
ASC Action Solidarité Communication	C'est une association étudiante, apolitique, intégrée au Master 2 Langues Etrangères Appliquées (LEA) du parcours « Management de projets humanitaires et culturels » qui développe des projets à visée solidaire et internationale. Dans le cadre de son volet culturel, l'association mène divers projets de type événementiel à destination des étudiants, mais aussi à l'extérieur de l'université, tels que des festivals de musique, des actions de sensibilisation, des projections-débats.	contact@asc-lea.org http://asso-asc.org/
BDE Anthro'Sphere	Le BDE Anthro'Sphère est une association ayant pour but de fédérer les étudiants de sociologie et d'anthropologie par l'organisation de diverses manifestations festives, mais aussi d'offrir une offre culturelle orientée pour ces disciplines avec des conférences, des séminaires et des voyages. En outre son pôle «Engagement solidaire» tend à aider les étudiants les plus précaires de nos filières avec l'organisation de divers ateliers autour de thèmes comme celui du développement durable ou de l'égalité homme/femme.	https://www.facebook.com/anthropocom/anthrosphere.amu@gmail.com
Chantiers du réel	Mise en réseau des différents acteurs liés au Master professionnel « Métiers du film documentaire » d'Aix-Marseille Université, la production, l'accompagnement, la promotion et la diffusion de leurs travaux et projets audiovisuels existants et futurs.	chantiersdureel@gmail.com http://chantiersdureel.com/

Courant d'art	Développer l'intercommunication entre les étudiants en Histoire de l'Art mais aussi d'autres filières d'Aix-Marseille Université. Proposer et promouvoir des activités culturelles organisées par l'association ou par ses partenaires et encourager les étudiants dans leur découverte artistique. Etre une passerelle entre le monde professionnel artistique et les étudiants en leur donnant des opportunités de volontariat, de stage et d'emploi.	asso.courantdart@gmail.com http://assocourantdart.fr/
DECLIC	Nous sommes l'association des doctorant-es et masterant-es du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST). Nous avons pour but d'animer la vie doctorale du laboratoire (accueil des nouveaux/velles doctorant-es, convivialité, vie scientifique, formations ...). De plus, nous mettons en avant les sciences sociales que nous pratiquons et les métiers de la recherche.	declic.lest@yahoo.fr
HISTOR'AIDE	Proposer aux étudiantes et étudiants en histoire des tutorats, de l'aide et du soutien universitaire ainsi que de mettre à disposition du matériel universitaire.	historaide@gmail.com
JARDIN PARTAG'EGGER	Entrettenir le jardin partagé sur le campus Schuman d'Aix-Marseille Université qui se trouve à l'arrière du bâtiment EGGER.	jardinpartage.egger@gmail.com
La PLAGÉ Plateforme associative des géographes étudiants	Favoriser le rassemblement des étudiants géographes inscrits au sein du département de Géographie.	laplage.geo@gmail.com
LAZOS	Promouvoir la culture ibéro-américaine, favoriser la participation des étudiants à la vie associative et soutenir l'intégration des étudiants étrangers dans la culture française.	lazosfrlatamu@gmail.com
LUME Laboratoire Universitaire Multidisciplinaire Etudiant	L'association a pour but d'animer la vie des étudiants de toutes les disciplines, de faire découvrir la recherche, de mettre en place des services de valorisation et d'initiation des métiers de la recherche, organiser des colloques et séminaires ouvert à tous.	lume.amu@gmail.com https://www.facebook.com/Lumeamu/
MAGNITUDE Master de négociation Internationale et interculturelle		magnitude.masni@gmail.com
POINTBLANK	Cette association a pour objet : - La mutualisation de compétences et de ressources, la production et la réalisation de projets artistiques, audiovisuels et cinématographiques. - L'accomplissement d'objectifs audiovisuels par le biais de financement participatifs, de donations et de subventions. - Le rayonnement de AMU Université Aix-Marseille et plus précisément ALLSH au niveau national dans la création et la présentation de courts et moyens métrages dans des festivals spécialisés, avec une nouvelle approche de la création audiovisuelle propre à notre association. - La solidarité et l'entraide intra-associative comme extra-associative pour l'élaboration de projets communs. - La mise en relation avec des fournisseurs et des prestataires de services spécialisés dans le cinéma permettant d'établir un lien dans la composition de projets, l'accompagnement, l'aide et la sensibilisation.	pointblankfilms.casting@gmail.com sites.google.com/view/pointblankfilms/
Pratik Teatr	Gérer les activités artistiques et théâtrales menées par des étudiants en Arts du Spectacle, entre autres, créations et encadrements de pratiques théâtrales amateurs et organisation au sein d'Aix-Marseille Université.	pratikteatr@gmail.com
Psychaid	Proposer aux étudiants d'AMU des activités, loisirs et événements culturels articulés autour de la psychologie. De plus, l'association s'inscrit dans une démarche collaborative, que ce soit inter-associatif ou avec des professionnels.	psychaid.asso@gmail.com http://psychaid.fr/

SLANG	Notre association Science et Langage (SLANG) se propose de réunir et fédérer les étudiants en Sciences du langage (Licence, Master et Doctorat) d'AMU ainsi que tout.e étudiant.e qui s'intéresse ou se passionne pour les langues, la linguistique et ce qui touche au langage humain. Besoin d'aide pour les cours, envie de discuter et d'échanger ? Le SLANG vous accueille avec plaisir ! Nous proposons régulièrement des activités sur le campus et Aix-Marseille.	slangamu@gmail.com
--------------	--	--

Associations représentées dans les conseils centraux

FAMI Fédération Aix-Marseille INTERASSO	contact@fede-fami.fr fede-fami.fr
UNEF Union Nationale des Etudiants de France	presidence.unefaixmarseille@gmail.com http://unef.fr/
UNI Union Nationale Inter-Universitaire	uni.aixmarseille@gmail.com http://www.uni.asso.fr/

II - Les dispositifs d'aides sociales et financières

1/ Le CROUS

■ CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Le Crous, Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires, de l'académie d'Aix-Marseille a pour objectif de vous donner, étudiants d'ici et d'ailleurs, les moyens de votre réussite en vous aidant dans votre quotidien, en améliorant vos conditions de vie et de travail et en vous accompagnant dans vos projets.

Qui peut bénéficier des services du Crous ?

Tous les étudiants français ou étrangers régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans une section d'enseignement supérieur ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante.

Les services du Crous

- Gestion des bourses de l'enseignement supérieur
- Hébergement
- Restauration
- Aide sociale
- Accueil des étudiants étrangers
- Culture et initiatives étudiantes (concours étudiants, aide au financement de projets étudiants,...)
- Emplois étudiants (www.jobaviz.fr)

Plus d'informations sur : <https://www.crous-aix-marseille.fr> et sur la page Facebook officielle du Crous Aix Marseille : <https://www.facebook.com/CrousAixMarseille/> et compte Twitter @CrousAxiMars

Se loger pendant ses études

Il est possible de demander un logement en cours d'année : messervices.etudiant.gouv.fr puis « Trouver un logement en résidence Crous ».

■ SE LOGER AVEC LE CROUS

Les cités et résidences universitaires : <http://www.crous-aix-marseille.fr/logements/>

La demande d'un logement universitaire se fait sur messervices.etudiant.gouv.fr puis « Trouver un logement en résidence Crous ». Pour pouvoir faire sa demande de logement il faut avoir rempli un Dossier Social Étudiant (DSE) en ligne, entre le 20 janvier et le 15 mai : www.messervices.etudiant.gouv.fr.

A proximité de la faculté ALLSH a Aix-en-Provence :

Cité U Arc de Meyran

564 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 75 - Fax : 04 42 27 11 92

cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Bâtiment Arc en Ciel au sein de la cité U Arc de Meyran

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master)

Résidence Arc de Meyran

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) – Colocation possible 564

avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 75 - Fax : 04 42 27 11 92

cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Cité universitaire Les Gazelles

31 avenue Jules Ferry - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 93 57 70 - Fax : 04 42 93 57 76

cu.gazelles@crous-aix-marseille.fr

Cité universitaire Cuques

Rue de Cuques - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 93 57 90 - Fax : 04 42 26 77 98

cu.cuques@crous-aix-marseille.fr

Cité internationale Cuques

Réservée aux étudiants internationaux à partir du master 1

Rue de Cuques - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 93 57 90 - Fax : 04 42 26 77 98

cu.cuques@crous-aix-marseille.fr

Résidence Li Passeroun

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master)

Colocation possible (T1 bis et T2)

150 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 77 - Fax : 04 42 27 11 92

cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Résidence Les Fenouillères

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master)

255 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 20 01 25

cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

A proximité de la faculté ALLSH a Marseille :

Cité universitaire Gaston Berger

43 rue du 141ème RIA - 13003 Marseille - Accès à la cité : 30 rue Lucien Rolmer (Portail rouge)

Tél. : 04 91 64 41 73 - Fax : 04 91 50 32 85

cu.gastonberger@crous-aix-marseille.fr

Résidence Opale

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) – Possibilité de logement pour couple et colocation (T1 bis et T2)

Rue du 141ème RIA - 13003 Marseille

Tél. : 04 91 95 40 02

cu.opale@crous-aix-marseille.fr

Retrouvez toutes les infos sur : www.crous-aix-marseille.fr/logement

■ OFFRES PROPOSÉES PAR DES PARTICULIERS

LOKAVIZ : la centrale du logement étudiant : « Lokaviz » est le portail national de l'hébergement étudiant. Il permet de consulter à l'aide d'une recherche multi-critères des offres de logements du Crous ou des particuliers. Vous pouvez y effectuer une recherche de logement selon des critères de localisation, de type et de montant du loyer !

Vous avez accès :

- aux offres de logements en cités et résidences universitaires Crous
- aux offres de logement proposées par les particuliers.

Plus d'infos : www.lokaviz.fr

■ VOUS N'AVEZ PAS DE GARANT PERSONNEL POUR VOUS LOGER ?

La caution Visale est un service de cautionnement entièrement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le parc privé ou dans certaines résidences universitaires.

Pour faire votre demande et vérifiez votre éligibilité rendez-vous sur : www.visale.fr

Sur le site du CRIJ vous trouverez des annonces et des informations sur les résidences et foyers, l'hébergement temporaire, l'hébergement social d'urgence, les droits et aide...

■ FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE

Pour toute une demande de bourse, un Dossier Social Étudiant (ou DSE) sera à remplir.

- chaque année, du 20 janvier au 15 mai, sans attendre vos résultats d'examen ou d'admission
- sur internet uniquement (messervices.etudiant.gouv.fr)
- indépendamment de Parcoursup

Attention : Il est indispensable de remplir une demande de DSE durant la période réglementaire, et ce, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation. Des modifications réglementaires peuvent intervenir ultérieurement.

Faites votre demande de bourse et/ou de logement étudiant sur messervices.etudiant.gouv.fr : entre le 20 janvier et le 15 mai

Conditions d'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur

Conditions d'âge

Sont concernés les étudiant·es âgé·es de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire lors de la première demande. La limite d'âge peut être reculée en fonction de la durée du service civique, du volontariat dans les armées ou du volontariat civil. La limite d'âge est reculée d'un an par enfant élevé.

À compter de l'âge de 28 ans, les étudiants boursiers ne doivent pas interrompre leurs études pour pouvoir continuer à bénéficier d'une bourse.

Aucune limite d'âge n'est opposable à l'étudiant·e atteint·e d'un handicap reconnu·e par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Conditions de diplôme

Le/La candidat·e doit justifier de la possession du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou dispense. Cette condition n'est pas exigée pour l'attribution d'une bourse lors du passage en deuxième année d'études supérieures.

Conditions de nationalité

Les bourses sur critères sociaux du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont réservées :

- aux étudiants français,
- aux étudiants andorrans, de formation française,
- aux étudiants étrangers possédant la nationalité de l'un des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse à condition de remplir l'une des conditions suivantes :
- avoir précédemment occupé un emploi en France, à temps plein ou à temps partiel. L'activité doit être réelle et effective et avoir été exercée en qualité de salarié ou de non salarié.

- ou justifier que l'un des parents ou tuteur légal a perçu des revenus en France - ou attester d'un certain degré d'intégration dans la société française. Le degré d'intégration est apprécié notamment au vu de la durée du séjour (un an minimum), de la scolarité suivie en France ou encore des liens familiaux en France. Cette condition n'est en tout état de cause pas exigée si l'étudiant justifie de 5 ans de résidence régulière ininterrompue en France.
- aux étudiants étrangers bénéficiant du statut de réfugié ou apatride, reconnu par l'OFPRA.
- aux étudiants étrangers domiciliés en France depuis au moins deux ans et dont le foyer fiscal de rattachement (père ou mère ou tuteur légal) est situé en France depuis au moins deux ans.

Conditions d'études

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

- l'étudiant-e doit être inscrit-e à temps plein en formation initiale, en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe, dans un établissement d'enseignement public ou privé habilité à recevoir des boursiers.
- Pour le maintien de la bourse, l'étudiant-e doit être assidu-e en cours, TD, TP et se présenter aux examens.

Une absence non justifiée entraîne la suspension de la bourse et le remboursement des sommes perçues depuis le mois de septembre de l'année universitaire en cours.

■ CENTRALE DU JOB ÉTUDIANT DU CROUS

Consulter les annonces d'emploi réservés aux étudiants sur Jobaviz, la centrale du job étudiant du Crous : www.jobaviz.fr

■ RESTAURATION

Nos restaurants et cafétérias

Pratique, rapide et économique, la restauration universitaire est à portée de tous les étudiants boursiers et non boursiers. Le Crous gère 35 structures de restauration (restaurants et cafétérias) à Aix-en-Provence, Marseille et Avignon, situés à proximité de vos lieux d'études. Les restos U proposent des repas complets, variés et équilibrés, composés d'une entrée, d'un plat de viande ou de poisson, d'un légume, d'un féculent et d'un fromage ou d'un dessert. Les cafétérias offrent un large choix de restauration rapide, allant du sandwich à la pasta box, ou encore des salades, divers desserts et boissons.

Restos U et cafétérias à proximité du campus :

Aix-en-Provence :

Resto U Les Fenouillères - Avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 93 58 70

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Cafétéria les Fenouillères - Avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 93 58 70

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Cafétéria Lettres - 29 avenue Robert Schuman - Tél. : 04 42 20 45 86

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00 (en été) / 18h00 (en hiver)

Resto U Droit - 3 avenue Robert Schuman

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00 et le samedi de 7h30 à 15h00

Cafétéria IUT Le Tropical - 413 avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 20 06 82

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 16h00

Resto U Les Gazelles - 31, avenue Jules Ferry - Tél. : 04 42 26 37 87

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

La Crouzzéria - 31, avenue Jules Ferry - Tél. : 04 42 16 22 73

Pizzas et plats à emporter ou à déguster sur place. Ouvert du dimanche au jeudi de 18h00 à 23h00

Cafétéria Ferry - 14, avenue Jules Ferry - Tél. : 04 42 65 83 46

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Marseille - Campus Saint-Charles :

Cafétéria Saint-Charles - 3 place Victor Hugo - Tél. : 04 91 62 83 71

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 16h00

Resto U Gaston Berger - 43 rue du 141eme RIA - Tél. : 04 91 62 83 71

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Liste complete des restaurants universitaires et cafeterias du Crous :

<https://www.crous-aix-marseille.fr/restauration/carte-des-restaurants/>

■ IZLY VOTRE MOYEN DE PAIEMENT AU RESTO U

C'est ce compte en ligne qui sera débité lors de votre passage en caisse au resto U ou en cafétéria sur présentation de votre carte étudiante ou de votre mobile après avoir téléchargé l'appli Izly (via un QR code). Pour pouvoir bénéficier du tarif étudiant (3.30 € pour les étudiants non boursiers et 1€ pour les étudiants boursiers, tarif 2022-2023), pensez à activer votre compte Izly en ligne et à charger votre compte dès votre inscription administrative !

Izly et la carte bleue sont les seuls moyens de paiement dans les restaurants et cafétérias universitaires. Le paiement en espèces n'est pas accepté.

Si vous rencontrez des difficultés avec Izly : messervices.etudiant.gouv.fr, puis « assistance » puis Crous Aix-Marseille* puis Restauration* 1€ ou Carte Izly*

Plus d'informations sur : <https://www.crous-aix-marseille.fr> et sur la page Facebook officielle du Crous Aix-Marseille Avignon : <https://www.facebook.com/CrousAixMarseille/> et compte Twitter [@CrousAxiMars](https://twitter.com/CrousAxiMars) et Instagram [@Crous_aix_marseille_avignon](https://www.instagram.com/Crous_aix_marseille_avignon)

RESTAURATION

Un nouveau service est proposé : Crous and Go ! Vous pouvez commander vos repas à emporter en ligne sur le site <https://crousngo.crous-aix-marseille.fr/>

Il faut s'enregistrer sur le site, puis lier son compte Izly pour voir les prix correspondant à son statut (étudiants, boursiers, administratifs...)

■ CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

2/ Le FSDIE projet

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes sert en priorité au financement des projets étudiants dans et hors des campus.

Les projets peuvent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante à caractère bénévole, notamment dans un ou plusieurs de ces domaines : culturel, sportif, social, de la santé et du handicap, éducatif, citoyen, environnemental ou humanitaire. Ils peuvent également concerner la formation des étudiants dans les divers domaines de la représentation étudiante et de la vie associative.

Consultez le site internet pour plus d'informations :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/aide-aux-developpements-des-initiatives-etudiantes-fsdie>

3/ Le FSDIE social

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'université d'Aix-Marseille, dans son volet social, peut venir en aide aux étudiants portant un projet en lien avec leurs études et connaissant des difficultés financières. Les étudiants peuvent solliciter une aide ponctuelle après un entretien avec le service social du CROUS d'Aix-Marseille Avignon, sous réserve d'avoir été inscrits au moins un semestre à AMU.

Consultez le site internet pour plus d'informations :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/aide-sociale-fsdie>

4/ Bourse d'aide à la mobilité étudiante de l'Initiative d'Excellence (A*Midex)

A*Midex coordonne un dispositif « Bourses d'aide à la mobilité entrante et sortante » pour les formations lauréates de l'initiative d'excellence. Ces bourses sont destinées à favoriser la mobilité à l'international des étudiants d'Aix-Marseille et l'accueil d'étudiants internationaux à Aix-Marseille. Elles concernent les périodes de stages ou d'études de 2 mois minimum organisés dans le cadre des formations soutenues par la Fonda-

tion A*Midex. Le.la responsable de votre formation vous indiquera si la formation que vous suivez est éligible pour ces bourses, et vous aidera à candidater à ces bourses.

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/bourse-daide-la-mobilite-etudiante-de-linitiative-dexcellence-amidex>

5/ La CVEC à Aix-Marseille Université

La CVEC, une contribution pour améliorer la Vie étudiante et des campus.

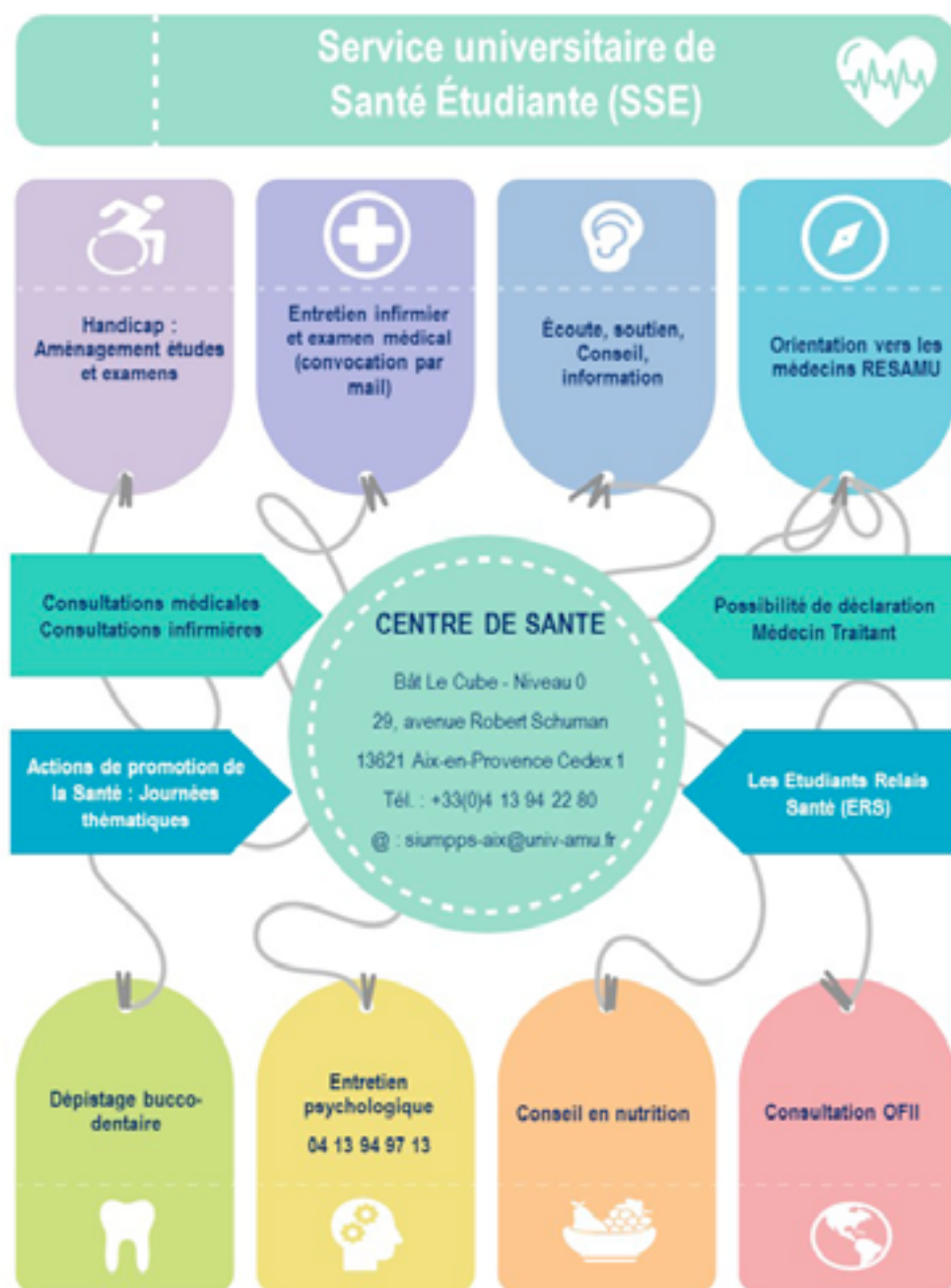
Dans le cadre des dispositifs des campus, tout étudiant peut déposer un projet d'envergure sur son campus.

Pour toutes questions, contacter : cvec-amu@univ-amu.fr

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/la-cvec-amu>

III - Les aides de santé : médecine préventive, cellule handicap, psychologue



NOUVEAUTE 2023 OUVERTURE DU CENTRE DE SANTE SUR LE CAMPUS SCHUMAN

Pour toute consultation aux Centres de Santé, je ramène les documents suivants :



Le centre de santé universitaire vous donne l'accès sur rendez-vous à des consultations médicales sans avance de frais grâce au tiers-payant intégral. Les consultations médicales se dispensent sur le site d'Aix en Provence qui vous reçoit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00

Vous souhaitez un rendez-vous : 04 13 94 22 80

Ou MAIIA via votre ENT - onglet e-bureau

Pour toute information complémentaire, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/service-de-sante-universitaire>

IV - Service respect - égalité Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Susanne Böhmisch (susanne.bohmisch@univ-amu.fr) est chargée de mission « Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations » pour l'UFR ALLSH.

Elle mène des actions concrètes tout au long de l'année pour promouvoir le respect de l'autre, sensibiliser, informer et former en étroite collaboration avec la Vice-Présidence Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations d'AMU. Elle organise et soutient également des manifestations culturelles et scientifiques dans le domaine des études sur le genre.

Aix-Marseille Université, socialement engagée, promeut l'égalité, la diversité et l'inclusion et a mis en place un service dédié à la lutte contre les harcèlements, les violences sexuelles et sexistes, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme.

Étudiante, étudiant, victime ou témoin de violences, discriminations ou harcèlements, adressez-vous directement en toute confidentialité au Service pour le Respect et l'Égalité (guichet unique pour toutes les composantes d'AMU à l'adresse <mailto:respect-egalite@univ-amu.fr> ou par téléphone au 05 13 550 550.

LE SERVICE RESPECT ET ÉGALITÉ

Prévenir et lutter contre
les situations de violences sexistes
et/ou sexuelles, de harcèlements,
de discriminations



PRÉVENIR - ACCOMPAGNER - AGIR

Suivez-nous sur     univ-amu.fr

Victimes ou témoins d'agissement de violences sexistes et/ou sexuelles, de harcèlements, de discriminations ?

Contactez-nous pour prendre rendez-vous soit:

✉ respect-egalite@univ-amu.fr

☎ 04 13 550 550

🗨 <https://url.univ-amu.fr/respect-egalite>

RESPECT
DE
L'ANONYMAT

Les violences sexistes et sexuelles

De quoi parlons-nous ?

- Propos sexistes
- Humiliation
- Bizutage
- Chantage
- Insultes
- Menaces
- Outrage sexiste
- Revenge porn
- Exhibitionnisme
- Agression sexuelle
- Mutilation sexuelle
- Séquestration
- Inceste
- Prostitution
- Viol
- Viol conjugal..

Les discriminations

De quoi parlons-nous ?

- Sexisme
- Racisme
- Antisémitisme
- Islamophobie
- LGBTphobie
- Âgisme
- Xénophobie
- et de tous les autres motifs de discriminations (état de santé, apparence physique, handicap, religion, opinions politiques...)

Les harcèlements

De quoi parlons-nous ?

- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Harcèlement téléphonique
- Cyberharcèlement...

Chaque année en France

94 000 femmes sont victimes de viol ou tentative de viol¹

1,2 million de personnes seraient victimes d'au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe (injures, menaces, violences, discriminations)²

1 - Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019 - Insee - ONDR - SMS

2 - RAPPORT 2020 de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE

À QUI S'ADRESSE NOTRE SERVICE ?

Étudiantes, étudiants, personnels d'AMU, victime ou témoin de violences sexistes et/ou sexuelles, de harcèlements, de discriminations sur le campus universitaire et/ou en dehors.

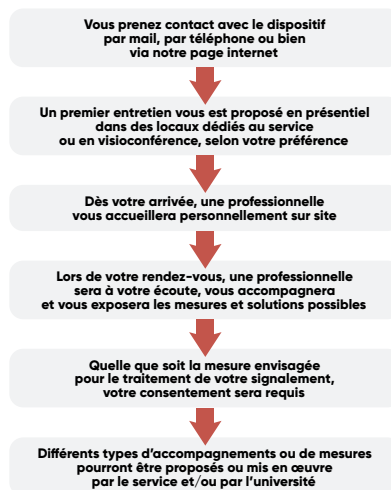
L'ÉQUIPE

3 professionnelles qualifiées dans les domaines juridique, social, et psychologique
Une équipe à temps plein, bilingue et mobile.

NOS MISSIONS



QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA SAISINE ?



✉ respect-egalite@univ-amu.fr

☎ 04 13 550 550

🗨 <https://url.univ-amu.fr/respect-egalite>

Un service indépendant et autonome

Un lieu où des professionnelles vous reçoivent en toute confidentialité.



V - Mission Développement Durable et Ecologie

En lien avec la Direction du Développement Durable d'Aix-Marseille Université, la Mission Développement Durable et Ecologie de l'UFR ALLSH est engagée pour :



Roue des Objectifs de Développement Durable

■ LE BONUS DD À CHAQUE SEMESTRE

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/bonus-engagement-ddrs>

Dans le cadre de la catégorie de Bonus « Engagement étudiant », l'activité « Engagement pour le développement durable » est une bonification pédagogique proposée à chaque semestre des formations de licence et de première année de master.

Tu es un étudiant qui aimerait s'engager en faveur du développement durable ? Que tu sois en licence ou en master 1 monte ton projet (seul ou à plusieurs) ! Ton engagement sera valorisé par 0,5 point de bonus !

■ LE CONCOURS DD EN TRANS' :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/concours-dd-en-trans-le-developpement-durable-est-interdisciplinaire>

Le Concours DD en TRANS' s'adresse aux étudiants d'AMU portant un projet (tutoré ou autre) en lien avec le développement durable. Il est une volonté de la part de l'Université de valoriser les projets pédagogiques des étudiants au travers d'une thématique transversale, d'actualité et touchant toutes les formations, même hors du champ disciplinaire DD/RS (Développement Durable/Responsabilité Sociétale).

Ce format apporte une approche ludique et conviviale, permettant de créer des échanges entre les étudiants et les enseignants de différentes formations, de partager les connaissances de chacun et par conséquent de créer un véritable réseau au sein de la communauté étudiante d'AMU. Comme il est dit dans le titre, nous souhaitons à travers ce concours montrer tout le potentiel interdisciplinaire d'AMU et aider à le développer davantage. Inscriptions jusqu'en février 2024, remise des prix en mars 2024.

■ ATELIER BOUTURAGE, SEMIS, TAILLE ETC.

Venez partager vos compétences et apprendre à planter et soigner vos plantes de jardin et plantes d'intérieur. Programmation prévue en février 2024

■ TROC VERT

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/troc-vert-amu-avril-2023>

Etudiant·e·s et personnels, venez échanger vos boutures, plantes, graines ou même idées recettes lors d'un moment ludique et convivial ! Programmation prévue en avril 2024

Des ouvrages proposés par les BU, des ateliers de bouturages ou de bombe à graines

Partagez vos savoirs et expériences en biodiversité avec toute la communauté AMU.

Commencez à préparer vos boutures pour le mois d'avril

■ JARDIN PARTAG'EGGER : JARDIN PARTAGÉ SUR LE CAMPUS SCHUMAN, AMU.

Arrière du bâtiment EGGER, ALLSH, en collaboration avec les personnels et les équipes d'AMU.

Projet mené par des étudiant·es et du personnel, à faire vivre et surtout perdurer !

À retrouver sur Facebook.

■ APIS AMU

Vous souhaitez découvrir le monde fascinant des abeilles ? Participer à la reconnaissance et à la plantation de végétaux propices au développement des différents pollinisateurs ? Apprendre à installer et fabriquer des hôtels à insectes ? Participer aux développements de la biodiversité.

Alors, n'hésitez à rejoindre l'association APIS AMU ouvert à toute la communauté universitaire.

Vous pouvez nous contacter aux adresses mail suivantes :

Apisamu2021@outlook.fr ou **philippe.cinzia-castaldo@univ-amu.fr**

■ BIODIV'AMU

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/biodivamu>

La mission Biodiv'AMU en s'appuyant sur les initiatives existantes se donne pour vocation de sensibiliser les personnels et les étudiants à la biodiversité de proximité. Les actions vont reposer sur l'aménagement et la semi-sanctuarisation de certains espaces naturels, sur une pratique de sciences participatives autour d'inventaires floristiques et faunistiques, des animations de campus etc. Cette mission entend également peser sur la stratégie d'aménagement d'AMU en favorisant les projets prenant en compte le maintien et le développement de la biodiversité.

■ DES ÉVÈNEMENTS SERONT ORGANISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SUR VOTRE CAMPUS

Par les associations étudiantes, les personnels, les chargé·e·s de mission : ouvrez l'œil !

Pour plus de renseignements, visitez les pages internet d'Aix-Marseille Université et de la faculté ALLSH ou contactez la Chargée de Mission Développement Durable et Écologie :

Cécile Bianchi - **cecile.bianchi@univ-amu.fr**

VI - La culture à l'université

1/ La Direction Culture & Société d'AMU

La Direction de la Culture et Société s'attache à développer un cadre propice à la créativité, à l'expression et à la diffusion des arts et de la culture sur les campus et pour la communauté universitaire en générale. En lien avec les missions fondamentales de formation et de recherche et les acteurs culturels du territoire, la direction développe une politique culturelle autour de trois axes : le développement de la pratique artistique, l'accessibilité de la culture pour le plus grand nombre et le soutien aux projets artistiques et culturels. Découvrez dès à présent toute l'offre culturelle et les grands rendez-vous de l'année... Il y en a pour tous les goûts et sous toutes les formes ! La Direction Culture et Société est à votre disposition et vous accompagne dans vos projets pour une vie culturelle vibrante !

Retrouvez toutes les informations sur : **www.univ-amu.fr/public/culture**

■ LES ENSEMBLES ARTISTIQUES AMU

POUR UNE PRATIQUE COLLECTIVE DE HAUT NIVEAU

Inscriptions et informations sur **www.univ-amu.fr/fr/public/les-ensembles-amu**

Aix-Marseille Université développe des pratiques collectives en proposant à l'ensemble de la communauté universitaire le choix d'une offre culturelle de haut niveau au travers de sept ensembles artistiques en lien avec les partenaires culturels du territoire.

OSAMU & CO - l'orchestre symphonique d'AMU

O'JAZZ AMU & CO - le Big Band d'AMU DANSE'AMU - Cie universitaire

EV'AMU - l'ensemble vocal

CHORAMU - La chorale d'AMU

EM'AMU - Ensemble de musique ancienne

L'illustre théâtre d'AMU - Cie de théâtre

■ DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR·E

Informations et inscription : www.univ-amu.fr/fr/public/les-arts-par-discipline

AMU souhaite transmettre les valeurs de solidarité et de partage, à travers le déploiement d'ateliers gratuits de pratique artistique amateur dans différentes disciplines (théâtre, arts plastiques, chant, danse, MAO...) et sur plusieurs sites, espaces, lieux dédiés (théâtre, des centres de documentation, des ateliers d'arts et de culture, le Cube à Aix-en-Provence, l'Hexagone à Marseille).

Les ensembles artistiques et les ateliers de pratiques artistiques sont éligibles au bonus culture pour valoriser l'engagement des étudiants : l'obtention du bonus (maximum 0,5 points/semestre) tient compte de l'assiduité et l'engagement des étudiants aux activités et de la participation à une production finale d'un événement artistique.

■ PACTE'AMU : DES SORTIES CULTURELLES À PRIX TOUT DOUX

Informations : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/pacteamu>

AMU est partenaire des principales structures culturelles sur le territoire, spectacle vivant (musique, danse, théâtre) et musées... Avec PACTE'AMU les étudiants peuvent accéder à la richesse de l'offre culturelle de la région en bénéficiant d'une réduction supplémentaire sur le tarif JEUNE grâce à leur carte étudiant AMU.

Des rendez-vous, concerts, spectacles, et événements gratuits pour les étudiants tout au long de l'année : abonnez-vous à la [newsletter culture](#) et retrouvez-nous sur le groupe Facebook « [Les rendez-vous culturels AMU](#) »

Judi 21 septembre - Rentrée Culturelle !

11h30-15h00 Village des partenaires culturels | Esplanade Egger

12h30 Performance de DANSE'AMU Cie Universitaire | Esplanade Egger

18h00 Ciné-Club - Projection de films d'étudiants en cinéma | Plateau du Cube

19h00 Présentation des ateliers théâtre bonus «Pratik' Théâtre'» | Théâtre du Cube

2/ DES ESPACES CULTURELS SUR VOS CAMPUS

Le Cube (campus Aix - Quartier des facultés - Site Schuman)

Point d'orgue de la rénovation du campus Schuman, au service d'Aix-Marseille Université et de sa communauté étudiante et enseignante, le Cube est ouvert sur la ville d'Aix-en-Provence. De par sa structure, son emplacement et l'équipement de ses locaux, il est un outil dynamique au service de l'établissement, de ses composantes, de ses personnels et usagers, mais il est aussi un moteur de l'animation culturelle du campus.

Le Cube est avant tout au service des étudiants de l'université, il accueille aujourd'hui le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO), l'Université du Temps Libre (UTL), le Service InterUniversitaire de Médecine Préventive et de Prévention de la Santé (SIUMPPS), le Service Universitaire de Médecine de Prévention des Personnels (SUMPP), le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) et la Mission Handicap (MH) ainsi qu'un espace de restauration et des espaces de coworking.

D'une superficie de 6 744m², le Cube abrite un Théâtre de 192 places utilisé d'une part pour les représentations de théâtre et des concerts (il accueille notamment l'association Présence du théâtre Vitez), mais aussi pour d'autres types de représentations, artistiques ou non, mises en œuvre par AMU ou par d'autres partenaires.

S'ajoutent une salle modulable dotée des équipements pour accueillir des spectacles ou des répétitions de musique, danse, chant ou des conférences baptisée « Le Plateau », 7 salles de répétition musicales et théâtrales de 13 à 100m², une salle de colloque modulable de 100m² et deux autres salles de réunion de différentes capacités.

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/le-cube>

Turbulence (Bât.14 - Site Saint-Charles - Marseille)

La réhabilitation d'un bâtiment dédié aux enseignements et à la recherche en arts et en médiation culturelle des arts au niveau master et doctorat est un geste fort dans un projet universitaire. Le département Arts de l'UFR ALLSH à Aix-Marseille Université s'inscrit dans une logique interdisciplinaire et innovante. Localisé à

Marseille, au cœur d'un réseau dense de partenaires culturels, ce lieu d'expérimentation se situe au cœur du périmètre Euroméditerranée entre la Joliette et la Belle de Mai, au sein du site Saint-Charles.

Les formations enseignées

4 parcours proposés en master arts :

- Arts et scènes d'aujourd'hui ;
- Arts plastiques ;
- Création numérique ;
- Médiation culturelle des arts.

2 parcours du master cinéma-audiovisuel :

- Écritures critiques ;
- Écritures documentaires.

Unique dans la région Sud, Turbulence est un lieu de création, de recherche, de diffusion et de médiation, basé sur la transversalité des disciplines artistiques, les pratiques de l'action culturelle et l'ouverture au territoire, à l'international et au monde socio-économique.

Site web : <https://allsh.univ-amu.fr/turbulence>

Théâtre Antoine Vitez (Bât. Le Cube - Site Schuman - Aix-en-Provence)

Théâtre Antoine Vitez

**UN THÉÂTRE D'APPLICATION UNIVERSITAIRE
TOURNÉ VERS LA JEUNESSE
OUVERT À TOUS AU COEUR DE LA FAC !**

56 JOURS DE TRAVAIL EN RÉSIDENCES
À DESTINATION DE JEUNES CÉS

10 SPECTACLES PROFESSIONNELS PROGRAMMÉS
AVEC DES CÉS RÉGIONALES ET NATIONALES

2 CRÉATIONS UNIVERSITAIRES
AVEC LES ÉTUDIANTS DE LA SECTION ARTS DE LA SCÈNE

19 PROPOSITIONS D'ATELIERS ET MÉDIATIONS
ANIMÉES PAR LES ARTISTES PROGRAMMÉS

3 € La séance avec le PACTE'AMU

8 TEMPS DE DÉBATS - REFLEXIONS
ANIMÉS PAR LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS D'AMU

6 COLLÈGES LYCÉES CONVENTIONNÉS
AVEC LES ÉLÈVES DES ATELIERS THÉÂTRE EN COLLÈGES

10 ATELIERS DE THÉÂTRE AMATEUR
DANS LE CADRE DE L'ASSOCIATION ETUDIANTE PRATIK THÉÂTRE ET L'AD

2 FESTIVALS AMATEURS
FESTIVAL 3 JOURS ET +
FESTIVAL DES BAHUTS

UN PROGRAMMATION PROFESSIONNELLE

UN ACCOMPAGNEMENT À LA JEUNE CRÉATION

UN OUTIL DE PÉDAGOGIE ET DE RECHERCHE

UN LIEN FORT AUX JEUNES DU TERRITOIRE

ENVIE DE FAIRE DU THÉÂTRE ?

Viens découvrir les ateliers de théâtre amateur en collaboration avec la Direction Culture et Société d'Aix-Marseille Université. Ils sont gratuits (pour les étudiants), funs, ouverts à tous.tes et en plus, tu as un Bonus de +0,5 sur ta moyenne.

RDV LE 21 SEPTEMBRE à 19h au théâtre Antoine Vitez pour la présentation des ateliers

192 places dont **5€**

VIENS VIVRE TA PREMIÈRE FOIS AVEC NOUS !

Tu n'as jamais mis les pieds dans un théâtre ? Ça te dit de découvrir tes premières planches ? Réserve ton premier spectacle sur le site du Théâtre Antoine Vitez : theatre-vitez.com et récupère une surprise à la billetterie quand tu viendras.

TOUS LES 1ers MERCREDIS DU MOIS À 12h

L'équipe du Théâtre fait visiter les coulisses et parle des prochains spectacles autour d'une petite collation.

THÉÂTRE ANTOINE VITEZ
BÂTIMENT DU CUBE - site Schuman - theatre-vitez.com

Situé au sein du bâtiment Le Cube, sur le campus aixois d'Aix-Marseille Université, le Théâtre Antoine Vitez propose une programmation théâtrale tournée vers les écritures scéniques contemporaines ; avec comme axe fort la jeunesse. Lieu de rencontres et de croisements, il accompagne, tout au long de l'année, les projets de compagnies par un dialogue attentif et par une mise en réseau du tissu professionnel et universitaire. Il intervient ainsi lors des phases d'écriture, de mise en espace, de résidence et/ou de création-diffusion. En complicité avec les artistes partenaires, les enseignants et la Direction Culture et Société de l'Université, le théâtre développe son projet dans un souci d'ouverture et de partage auprès des étudiants et de la communauté universitaire dans son ensemble. Sa programmation se déploie de septembre à juin dans la salle de théâtre du Cube, (192 places dont 5 emplacements PMR) ou occasionnellement sur d'autres sites. Elle s'articule autour de spectacles, de temps forts, de débats et d'ateliers, avec un accent particulier donné aux thématiques esthétiques et sociétales.



Tout au long de l'année, le théâtre noue un dialogue avec les étudiants en leur proposant :

- des spectacles professionnels, universitaires et amateurs ainsi que des festivals
- des temps de rencontre et des espaces de recherches : bords plateaux, conférences, débats ...
- des résidences artistiques ouvertes et des workshops
- des ateliers de théâtre amateur hebdomadaires ou d'autres pratiques artistiques ouvertes à tous les étudiants (stages, ateliers, master class, etc.) - possibilité de bonus.

Tarifs et réservations

Programmation toute l'année

Étudiant AMU : gratuit ou 3€ selon les spectacles (avec le PACTE AMU)

Pour bénéficier de ces tarifs, merci de mentionner votre numéro de carte étudiant dans l'espace de la billetterie en ligne et de vous présenter 30 min avant le début du spectacle muni de votre carte étudiant.

Pass Vitez : 70€ - la carte donnant l'entrée libre sur l'ensemble de la programmation – sur réservation et dans la limite des places disponibles

Festival 3 jours et plus

tout public : 5 €

étudiants : gratuit avec le Pact'AMU

Réservations

Les réservations se prennent de préférence directement en ligne sur : theatre-vitez.com ou par téléphone. Les bureaux de l'équipe du théâtre sont situés sur le campus Schuman au 2^e étage du Cube.

Théâtre Antoine Vitez

Aix-Marseille Université - Le Cube

29, av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence cedex 1



Site : www.theatre-vitez.com
Tél. : 04 13 55 35 76
Mail : theatre-vitez@univ-amu.fr
Réseaux sociaux :
Facebook : [Theatre Antoine Vitez](#)
Twitter : [Theatre A.Vitez](#)
Instagram : [theatreantoinevitez](#)

L'Espace Fernand Pouillon (Campus Centre - Site Saint-Charles)

Situé à l'entrée du site Saint-Charles, jouxtant la Bibliothèque Universitaire, l'Espace Fernand Pouillon et ses 250m² sont dédiés à la culture. Équipé de cimaises, d'un vidéoprojecteur, sa capacité de public assis est de 70 places. Cet espace est mis à la disposition des étudiants, des associations étudiantes, des enseignants-chercheurs, des artistes et structures culturelles extérieures qui en font la demande.

VII - SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

■ PRÉSENTATION

Je suis étudiant d'AMU et je souhaite pratiquer du sport.
Je m'inscris en ligne au SUAPS sur <https://sport-suaps.univ-amu.fr>,
J'adhère GRATUITEMENT au PACKSPORT.

Les étudiants peuvent s'inscrire sur 2 cours hebdomadaires :

- soit un cours en Bonus et un cours en PACKSPORT
- soit deux cours en PACKSPORT.

Tous les adhérents au PACKSPORT auront des avantages chez nos partenaires : Intersport (15% sur tout le textile et les chaussures magasins Plan de Campagne et Grand littoral), École de la Marine de Plaisance (tarifs préférentiels pour passer le permis bateau)...

Une fois inscrit, je me rends au bureau des sports d'ALLSH pour matérialiser par une vignette mon PACKSPORT si je souhaite bénéficier des avantages des partenaires. Si je désire encore plus de pratiques, j'achète un des PACKSPORT + proposés : Plongée, Catamaran, Equitation, Piscine, Tennis...

Pour plus d'informations, rendez-vous lors des journées de rentrée au stand du Bureau des Sports situé sur le parvis de la faculté.

Bureau Des Sports (BDS) : Bât. Egger - Rez-de-chaussée - Aile A - Bureau 010

Contact : Robin Polizzi - Tél. : 04 13 55 38 81 - Mail : robin.polizzi@univ-amu.fr

Renseignements supplémentaires sur le site du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives :
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/sports-0>





infos⁺ pratiques⁺



I - Se rendre à la faculté

1/ Le covoiturage arrive à l'université !

Dans le cadre du programme « Tous covoitureurs ! » et en partenariat avec la société Klaxit, Aix-Marseille Université lance un dispositif d'expérimentation du covoiturage !

Le programme Tous Covoitureurs ! S'inscrit dans la deuxième thématique de l'appel à programmes 2019 du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire : « *Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles* » et adresse l'enjeu du développement du covoiturage aux entreprises, collectivités et administrations de l'État. Ce dispositif renforce les objectifs du **Plan de Mobilité Durable** de l'université pour la promotion des alternatives à la pratique de l'autosolisme. La société Klaxit, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le fournisseur d'énergie ENI et la Métropole Aix-Marseille-Provence, est chargée de porter opérationnellement le dispositif d'expérimentation de covoiturage, en collaboration avec Aix-Marseille Université.

Sur les 13 territoires retenus pour l'expérimentation, bénéficiant chacun d'une enveloppe de financement du programme issue des Certificats d'Économie d'Énergie, ce sont plus de 70 000 usagers d'Aix-Marseille Université qui auront désormais accès à ce programme.


Dans cette expérimentation, **les conducteurs sont indemnisés** à hauteur de 1,50 € minimum par trajet par passager jusqu'à 15 km, puis 0,10 € par km par passager transporté. Pour les passagers, le trajet est gratuit jusqu'à 40 km, 2 fois par jour puis leur coûte 0,10 € par km supplémentaire. Les utilisateurs profitent également d'une garantie retour au domicile MAIF et d'un accès à l'assistance utilisateur.

Comment s'inscrire :

1. **Téléchargez l'application de covoiturage Klaxit ou rendez-vous sur le site internet.**
 2. **Inscrivez-vous et renseignez votre profil.**
 3. **Covoiturez en toute simplicité avec vos collègues, mais également d'autres covoitureurs sur votre trajet.**
- Des journées de lancement sur sites sont organisées en mars afin de présenter le dispositif à la communauté AMU ; n'hésitez pas à venir échanger avec les équipes de Klaxit !

2/ Les transports (La Métropole Mobilité)

La Métropole Mobilité facilite vos déplacements sur le secteur aixois et l'ensemble de la Métropole avec : *lebus*, + de 40 lignes pour se déplacer en proximité sur Aix-en-Provence, *lecar*, 65 lignes pour aller plus loin sur la Métropole (Cartreize) ou sur le Pays d'Aix (Pays d'Aix mobilité), *levélo* en libre service sur Marseille mais aussi les abris vélo sécurisés, *levélo+*, location longue durée de vélos électriques 19 mois, renouvelables 1 fois, et bien d'autres services que vous retrouvez sur lepilote.com.



LA METROPOLE
Mobilité

Avec
Le PASS MÉTROPOLE
CHANGEZ DE MOOD
autant que vous voulez.

Des trajets illimités
sur toute la Métropole
pour les étudiants
à 30€/mois

Plus d'information sur lepilote.com
ou au : 0 800 713 137 Service à votre disposition

Les indispensables pour se déplacer facilement :

La Carte



la carte est indispensable pour se déplacer facilement sur tout le territoire métropolitain. Elle est le support unique sur lequel vous pouvez charger tous les titres de transport de tous les réseaux métropolitains. Elle est indispensable pour charger votre abonnement. Si vous n'avez pas encore votre carte personnelle, rendez-vous à la Boutique La Métropole Mobilité en gare routière d'Aix-en-Provence ou à l'Agence *lebus*/Aix-en-bus dans l'office du tourisme d'Aix-en-Provence, muni d'une carte d'identité et d'une photo d'identité récente. Votre carte d'étudiant sera nécessaire en complément pour bénéficier des tarifications étudiantes. *la carte* vous est délivrée immédiatement et gratuitement.

Vous pouvez aussi la demander ...à domicile. Il suffit de remplir votre demande en ligne et de télécharger vos justificatifs. Vous pouvez la demander sur lepilote.com et la recevoir à domicile gratuitement.

L'application mobile la Métropole Mobilité



- Acheter son ticket/son abonnement
- Consulter les prochains départs, l'info trafic
- Localiser les stations de vélo, les places de parking

La boutique La Métropole Mobilité : pour s'informer et se faire conseiller.

la boutique de la mobilité est le lieu idéal pour s'informer sur les services de transport et se faire conseiller en fonction de ses besoins. Vous pouvez demander votre carte personnelle de transport, y acheter l'ensemble des titres de transport des réseaux métropolitains et effectuer les opérations de service après-vente (SAV). Il en existe 19 boutiques réparties sur le territoire :

Consulter lepilote.com pour découvrir toutes les boutiques.

Boutique	adresse	horaires d'ouverture
Aix-en-Provence	Gare routière d'Aix-en-Provence 6 bd Victor Coq	Lundi au samedi de 6h30 à 19h30. Dimanche et jours fériés de 7h30 à 18h30 (fermeture le 1 ^{er} mai)
Aix-en-Provence	300 av Giuseppe Verdi	du lundi au samedi : 8h30 à 17h30

À Aix-en-Provence, une des boutiques est située à la gare routière, sur l'avenue de l'Europe :



Le Pass Métropole Etudiant : un tarif réservé aux étudiants

La Métropole Mobilité propose un abonnement à destination des étudiants : **Le Pass Métropole Etudiant**. Il convient particulièrement aux étudiants qui se déplacent souvent sur la Métropole.

Qu'est-ce que me permet le Pass Métropole Etudiant ?

Avec votre Pass Métropole Etudiant, profitez d'un accès illimité à tous les réseaux métropolitains et services de mobilité à l'exception des lignes TER et LER.

Le Pass permet d'emprunter :

- **lecar** et les lignes Cartreize et Pays d'Aix Mobilité reliant les communes de la Métropole ainsi que les lignes desservant l'aéroport Marseille Provence,
- **lebus** et les lignes de desserte urbaine dans les bassins de déplacement soit, de Marseille et d'Allauch, d'Aix-en-Provence, de la Côte bleue, de l'est et de l'ouest de l'étang de Berre, d'Aubagne, de Salon, de La Ciotat, Gardanne et Pertuis.
- **lanavette** soit les lignes maritimes : Ferry-boat, Estaque, Vieux Port, Pointe Rouge et les Goudes (en saison estivale),
- **les Parkings-Relais (P+R)** sur Marseille et Aix-en-Provence,
- les Modes actifs : **levélo** à Marseille (inscription sur [lepilote/se déplacer autrement/levélo](http://lepilote/se.deplacer.autrement/levélo) ou sur levelo.ampmetropole.fr) et **les abri-vélos** sécurisés (inscription sur [lepilote/se déplacer autrement/l'abrivélo](http://lepilote/se.deplacer.autrement/l'abrivélo)), le service **levélo+**.

Renseignement et inscription sur leveloplus.com

Comment se procurer le Pass ?

- J'opte pour le paiement en une seule fois à 360 €/an

Rendez-vous dans l'un des lieux de vente suivants pour charger le produit Pass Métropole Etudiant sur votre carte personnelle de transport :

- Les 19 Boutiques de la Métropole Mobilité.
- Les espaces de vente et distributeurs RTM.

- J'opte pour un Pass permanent à 30€/mois (engagement 12 mois)

Téléchargez le formulaire d'adhésion sur [lepilote/se déplacer autrement/levélo](http://lepilote/se.deplacer.autrement/levélo) ou sur **RTM.fr** et déposez-le avec les pièces justificatives dans une des 19 boutiques la Métropole Mobilité ou dans un espace de vente RTM. Pour avoir votre abonnement à temps pour la rentrée, déposez votre dossier avant le 20 août.

- j'opte pour un Pass mensuel à 45€/mois

Le Pass Métropole Etudiant mensuel est vendu en boutique, sur l'appli mobile et sur les distributeurs automatiques. Attention vous devez justifier de votre statut d'étudiant en Boutique en présentant votre carte d'étudiant.

Le réseau lebus/Aix-en-bus : pour se déplacer sur Aix-en-Provence

lebus/Aix-en-bus est le réseau de transport en commun qui dessert la ville d'Aix-en-Provence mais aussi Le Tholonet, Venelles et Saint-Marc-Jaumegarde. Il est composé de 43 lignes (1 ligne **lebus+**, 23 lignes régulières **lebus**, 7 lignes spéciales, 3 Diablines, secteurs **lebus** à la demande).

Les tarifs étudiant sur **lebus/Aix en bus** :

Ticket unitaire 1 voyage	1,20 € + 0,10€ pour le support
Ticket 2 voyages	2,30€ + 0,10€ pour le support
Carnet de 10 voyages	9 € + 0,10€ pour le support
Abonnement Jeune -26 ans	100 €/an (valable sur lebus/Aix en bus et sur les lignes Pays d'Aix Mobilité) A charger sur <i>lacarte</i>
Pass Métropole Etudiant	360 €/an ou 30 €/mois (engagement 12 mois) valable sur tous les réseaux métropolitains A charger sur <i>lacarte</i>

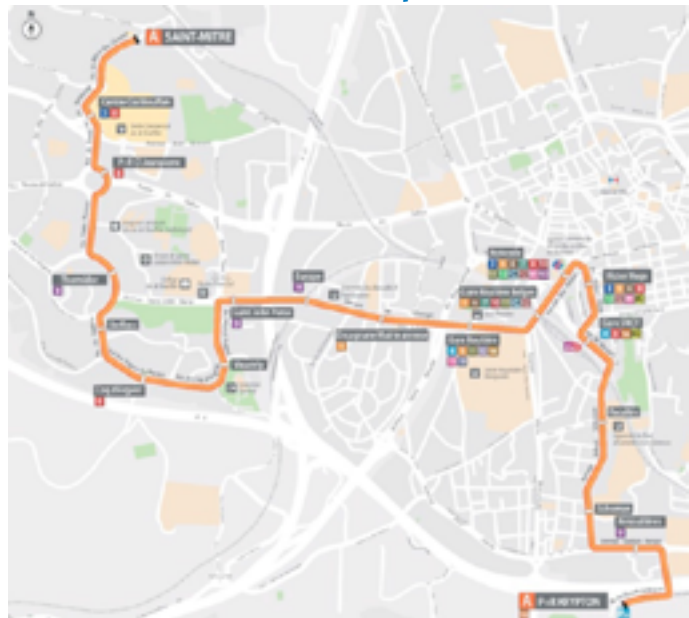
Condition d'accès

Une pièce d'identité et une photo récente, en cas de création de carte ainsi que votre Justificatif de scolarité ou carte d'étudiant

Où acheter son pass ?

- En Boutique à la gare routière d'Aix-en-Provence pour le Pass Métropole Etudiant.
- En Agence Commerciale Aix-en-Bus : possibilité de paiement par carte, chèque ou espèces.

ZOOM sur *lebus+*A, « l'Aixpress »



Électrique et silencieux, *lebus+* a de nombreux atouts : rapide, confortable et régulier grâce à sa voie réservée.

Lebus+/l'Aixpress circule 7 jours sur 7, jusqu'à minuit (lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche) et jusqu'à 1h du matin les vendredis et samedis.

Avec un passage toutes les 7 minutes de 7h à 19h. L'Aixpress et le bus se combinent pour vous offrir de plus grandes facilités de déplacement.

Avec le même titre de transport, sans surcoût, vous passerez du bus à l'Aixpress et de l'Aixpress au bus.

Toutes les informations sur le réseau *lebus*/Aix-en-Bus : <https://www.aixenbus.fr>

Le réseau lecar/Pays d'Aix Mobilité

Lecar/Pays d'Aix Mobilité regroupe une trentaine de lignes interurbaines de car reliant les villes, villages et pôles d'activités économiques du Pays d'Aix. Ainsi, pour rejoindre à partir d'Aix-en-Provence, la commune de :

Communes	Ligne	Communes	ligne	Communes	ligne
Beaurecueil	110	Lambesc	240	Rousset	160
Bouc-bel-air	190	Le Puy-Sainte-Réparate	260	Saint-Canat	240
Cabriès	200	Le Tholonet	110	Saint-Estève-Janson	260
Chateauneuf-Le-Rouge	160	Les Pennes Mirabeau	200	Saint-Marc-Jaumegarde	140
Coudoux	220	Meyrargues	120	Saint-Paul-lez-Durance	150
Eguilles	230	Meyreuil	180*	Simiane-Collongue	190
Fuveau	170*	Mimet	290*	Trets	160
Gardanne	180	Pertuis	100	Vauvenargues	140
Gare TGV + Vitrolles	211	Peynier	160	Venelles	120
Gréasque	170*	Peyrolles-en-Provence	120	Ventabrun	120
Jouques	120	Puylobier	110	Vitrolles	210
La Roque d'Anthéron	250	Rognes	250		

* au P+R Krypton

L'abonnement étudiant à 100 € valable sur *lebus*/Aix-en-bus vous permet de voyager sur les lignes Pays d'Aix Mobilité. Toutes les lignes du réseau Pays d'Aix Mobilité sont également accessibles avec le Pass Métropole Etudiant. Toutes les informations sur le réseau Pays d'Aix sur : lepilote.com

Le réseau RTM : pour se déplacer à Marseille

Le réseau RTM est le réseau de transport en commun qui dessert la ville de Marseille. Il regroupe les services de Métro, de Tram et de Bus.

Les tarifs :

Pass 1 trajet - Tout public	1,80 € (tarif intégrant le coût du support rechargeable à 0,10€)
-----------------------------	--

Pass 2 trajets - Tout public	3,50 € (tarif intégrant le coût du support rechargeable à 0,10€)
Pass 10 trajets - Tout public	15,10€ (tarif intégrant le coût du support rechargeable à 0,10€)
Ticket étudiant	1,12€

Pass 24h (jeune - 26 ans)	2 €
Pass Mensuel (jeune - 26 ans)	21 €
Pass Annuel (jeune - 26 ans)	210€ (paiement possible en 3 fois sans frais)
Pass Métropole Etudiant	360€/an ou 30€/mois (engagement 12 mois) valable sur tous les réseaux métropolitains

Les pass jeune -26 ans permettent de circuler sur l'ensemble des lignes du réseau *lecar*/Cartreize à l'exception des lignes 91 (Marseille/Aéroport), 240 (Marseille/Aubagne par RN) et 40 (Aix/Gare TGV/Aéroport).

Justificatif et condition :

- Être étudiant et avoir -26 ans
- Pièce d'identité et photo (en cas de création de carte de transport personnelle). Carte d'étudiant pour justifier de son statut.

3/ Les parkings relais

...EN TOUTE TRANQUILLITÉ

- Bonjour les économies de carburant et de parking, adieu les embouteillages et la pollution !

...EN TOUTE SÉCURITÉ

- **Parkings clôturés, éclairés et gardiennés.**

...À TOUTE HEURE

- **Parkings ouverts à de 6h30 à 21h du lundi au samedi**, fermés dimanches et jours fériés, sauf :
 - **Krypton** : ouvert 7j/7 et jours fériés de 6h30 à 21h
 - **Plan d'Aillane** : ouvert 7j/7 et jours fériés de 4h30 à 21h
 - **Lt-Col. Jeanpierre** : ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 21h. Fériés et dimanches de 9H à 21H
- **Sortie des véhicules possible 7j/7**, à toute heure, même la nuit (muni du ticket de parking ou de la carte d'abonnement).



Le parking-relais existe aussi pour faire **vélo + bus**, **vélo + car** ou encore **vélo + train**, à la gare routière d'Aix centre et de Pertuis mais aussi à la gare ferroviaire d'Aix centre, de Simiane et Plan d'Aillane (selon abonnement).

Renseignez-vous sur lepilote.com ou en téléphonant au **0800 713 137** (appels non surtaxés)



Où sont-ils ?



Plus d'informations sur : <https://aixenbus.fr/fr/>

■ ESPACE YVES MATHIEU - CAMPUS SAINT-CHARLES

Parking relais les plus proches du Campus Saint-Charles

En venant du nord :

- Gèze (623 pl), en venant d'Aix-en-Provence
- Bougainville (182 pl) (déconseillé)
- St Just (257pl)

En venant de Château Gombert :

- La Rose (739 pl).
- Einstein (260 pl)
- Frais Vallon (128 pl)
- St Jérôme (90 pl)

En venant de l'est :

- Fourragère (485pl)
- Louis Armand (90pl)
- Timone (350 pl)
- La Blancarde (200 pl)
- Vallier (150 pl)

En venant du Sud :

- Rond - point du Prado (393 pl)
- Teisseire Dromel (110pl)
- Parc Chanot (70 pl).

II - Numéros utiles

1/ Les consignes de sécurité Faculté ALLSH / Site Schuman

Les consignes de sécurité Faculté ALLSH / Site Schuman

Incendie — Dès la découverte d'un incendie

ALERTER



- Actionnez le DM (déclencheur manuel) pour signaler la présence du feu
- Alerte le **PC de sécurité 04 13 55 30 18**
- ou
- Alerte les **pompiers** (ne pas raccrocher le premier) **18** ou **112**

ATTAQUER LE FEU



- Avec l'extincteur sans prendre de risque et si vous vous en sentez capable
- Si le feu n'est pas maîtrisable, fermez la porte et évacuez

INFORMER

- Prévenir le poste de garde au **04 42 22 10 20**



Evacuation — Dès l'audition de l'alarme

- Evacuez le bâtiment dans le calme : Pour les locaux d'enseignements, les enseignants ferment la marche et s'assurent que les étudiants ont quitté les lieux
- Fermez les portes et les fenêtres
- Suivez les consignes des chargés d'évacuation



- Dirigez-vous vers la sortie la plus proche
- Ne jamais emprunter les ascenseurs
- Ne jamais revenir sur vos pas sauf sur ordre

- Aidez les personnes ayant des difficultés à rejoindre le point de rassemblement : Pour les personnes à mobilité réduite, si elles ne peuvent pas y accéder, les aider à se rendre dans une zone protégée



- Baissez-vous s'il y a de la fumée, l'air frais est près du sol
- Manifestez-vous à la fenêtre, si vous êtes bloqué à un étage
- Rejoignez le point de rassemblement



Accident — Se protéger et protéger la(es) victime(s)

- Sécurisez la zone de l'accident

EXAMINER LA(ES) VICTIME(S)

- Déterminez l'état apparent de la (des) victime(s)

ALERTER ou FAIRE ALERTE

- Le secouriste le plus proche
- le **SAMU : 15** ou **112**
- le **PC sécurité : 04 13 55 30 18**



**NE JAMAIS TRANSPORTER
soi-même une victime aux urgences**

SECOURIR/ACCUEILLIR LES SECOURS

- Si vos compétences vous le permettent : procédez aux gestes de premières urgences pour éviter l'aggravation de l'état de la (des) victime(s) (arrêt d'hémorragie, respiration artificielle,...)
- Prodiguez les premiers soins
- Accueillez les secours

Dans tous les cas, informez le poste de garde : 04 42 22 10 20

2/ Numéros utiles

En cas d'urgence, vous pouvez être transporté vers un centre hospitalier, après avoir appelé par téléphone, en composant les numéros d'urgence:

Pour Aix-en-Provence et Marseille

- Samu : le 15 (24h/24)
- Police secours : le 17
- Pompiers : le 18
- Appel d'urgence européen : le 112
- Centre anti poison : Tél. : 04 91 75 25 25
- Dentistes : Appelez le 118 418 et dites « Soigner » pour trouver un dentiste de garde sur votre secteur
- Point Accueil Écoute Jeune
Accueils anonymes et gratuits à la maison de l'étudiant sur Aix.
Soutien aux étudiants en souffrance psychologique.
Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes - 07 88 34 23 75 - Aix-en-Provence / Vitrolles

Pour Aix-en-Provence

- Permanence médicale : 14 rue de la Fourane, 7 jours sur 7, de 9h00 à 21h30, sans rendez-vous
Tél. : +33 (0)4 42 20 33 33
- Hôpital d'Aix, urgences : Tél. : +33 (0)4 42 33 90 28
- Urgences 24 (samedi dimanche et fêtes) : Tél. : +33 (0)4 42 96 66 00
- SOS médecin : Tél. : 04 42 26 24 00 / sos-medecins-aix.fr
- Médecins de garde : Tél. : 118 418 et dire « santé »
- Pharmacie de garde : le 17
- Services aux malentendants : le 114
- Sida Info Service : Tél. : 0800 840 800 ou 07 49 10 22 00
- SOS Amitié : Tél. : +33 (0)4 42 38 20 20
- SOS Femmes 13 : Tél. : 04 42 99 09 86
- Commissariat central : Tél. : +33 (0)4 42 93 97 00
- Fil Santé Jeunes : Numéro vert : 0800 235 236
Avenue de l'Europe, 13090 Aix-en-Provence
- Centre médico psycho pédagogique universitaire Pierre Janet
28 rue Mazarine - 13100 Aix-en-Provence : Tél. : +33 (0)4 42 93 38 10

Pour Marseille

- Hôpital de la Timone, urgences : Tél. : +33 (0) 04 13 42 97 00 - 04 13 42 97 01
- SOS médecin : Tél. : +33 (0)4 91 52 91 52 / 04 91 52 91 51
- SOS dentistes : Tél. : +33 (0)4 91 85 39 39
- SOS Viols : Tél. : +33 (0)4 91 33 16 60
- SOS Femmes : Tél. : +33 (0)4 91 24 61 50
- SOS Amitié : Tél. : +33 (0)4 91 76 10 10
- Suicide Écoute : Tél. : +33 (0)1 45 39 40 00
- Accueil, écoute pour tout type de difficultés, anonyme et gratuit sans rendez-vous.
189 chemin de Ste Marthe - 13014 Marseille - Tél. : +33 (0)4 4 91 53 73

Retrouvez tous les numéros d'urgence sur :

Plus d'infos : <http://sante.marseille.fr/urgences-et-adresses-utiles>



Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines

Aix-Marseille Université

Aix-Marseille
Üniversitesi'ne
hoş geldiniz
(Turc)

ស្វាគមន៍
មកក្នុងសាលា

Αιξ-Μαρσεΐλης
Επιστήμης

ស្វាគមន៍
មកក្នុងសាលា

(Thai)

Selamat
datang di
perguruan
tinggi Aix-
Marseille
(Malais)

به دانشگاه آئس مارسی
خوش آمدید
(Persan)

एक्स - मर्सैय के विश्वविद्यालय में आभक्त स्वागत है
(Hindi)

Benvindos à universidade de Aix-Marselha
(Portugais)

*A nsuf yiss-wen yer tesdawit n Aix -
Marselle*

ⴰ ⵏⵏⵉⴽⵓⵏ ⵜⴰⵙⴳⴷⵓⵢⵜ ⵏ ⵏⴰⵢⴽ-ⵎⴰⵔⴰⵙⵏⵉⴷⵉ

ΧΑΛΛΑΞΙΤΕ ΤΟ ΑΙΞ-ΜΑΡΣΕΪΛΗ

(Berbère)

Willkommen an der
Universität
Aix-Marseille (**Allemand**)

Բարի գալուստ էքս-
Մարսելի համալսարան
(Arménien)

エクス・マルセルユス大学へようこそ
(Japonais)

འཇམ་མགོན་པོ་འཕགས་པ་གསལ་བཤད་ཀྱི་གླིང་།
(Tibétain)

Sigués li ben-vengu à
l'universita d'Ais
Marsiho
(Provençal)

Welcome to Aix Marseille
University
(Anglais)

ДОБРО ПОЖАЛОВАТЬ В УНИВЕРСИТЕТ
ЭКС-МАРСЕЛЬ
(Russe)

Benvenuti all'università di Aix Marsiglia
(Italian)

أهلا وسهلا في جامعة إكس -
مarseille (Arabe)

Carl et expectati sitis in Aquarum
Sextiarum Massiliaeque
universitate (Latin)

Witamy na uniwersytecie Aix-Marseille
(Polonais)

Dobro došli
na
univerzitet
Eks-Marsej
(Serbo-
croate)

欢迎同学们来爱克斯马赛大学
(Chinois)

Chào mừng các bạn
đến với trường Đại học Aix-Marseille
(Vietnamien)

Vitejte na
univerzité
Aix-Marseille
(Tchéque)

Bine ați venit la
universitatea
din Aix-Marsilia
(Roumain)

Добре дошли в Университета на Екс-
Марсилия
(Bulgare)

Benvinguts a la
universitat d'Aix-
Marsella
(Catalan)

Bienvenidos en la universidad de Aix-Marsella
(Espagnol)

엑스-마르세유 대학교에 오신
것을 환영합니다.
(Coréen)

Καλώς ορίσατέ
στο
πανεπιστήμιο
της Αιξ-
Μαρσαλίας
(Grec
moderne)

אָנְוײַלְטִיגְט אײַךְ אײַכְוײַלְטִיגְט
אײַךְ אײַכְוײַלְטִיגְט
(Hébreu)

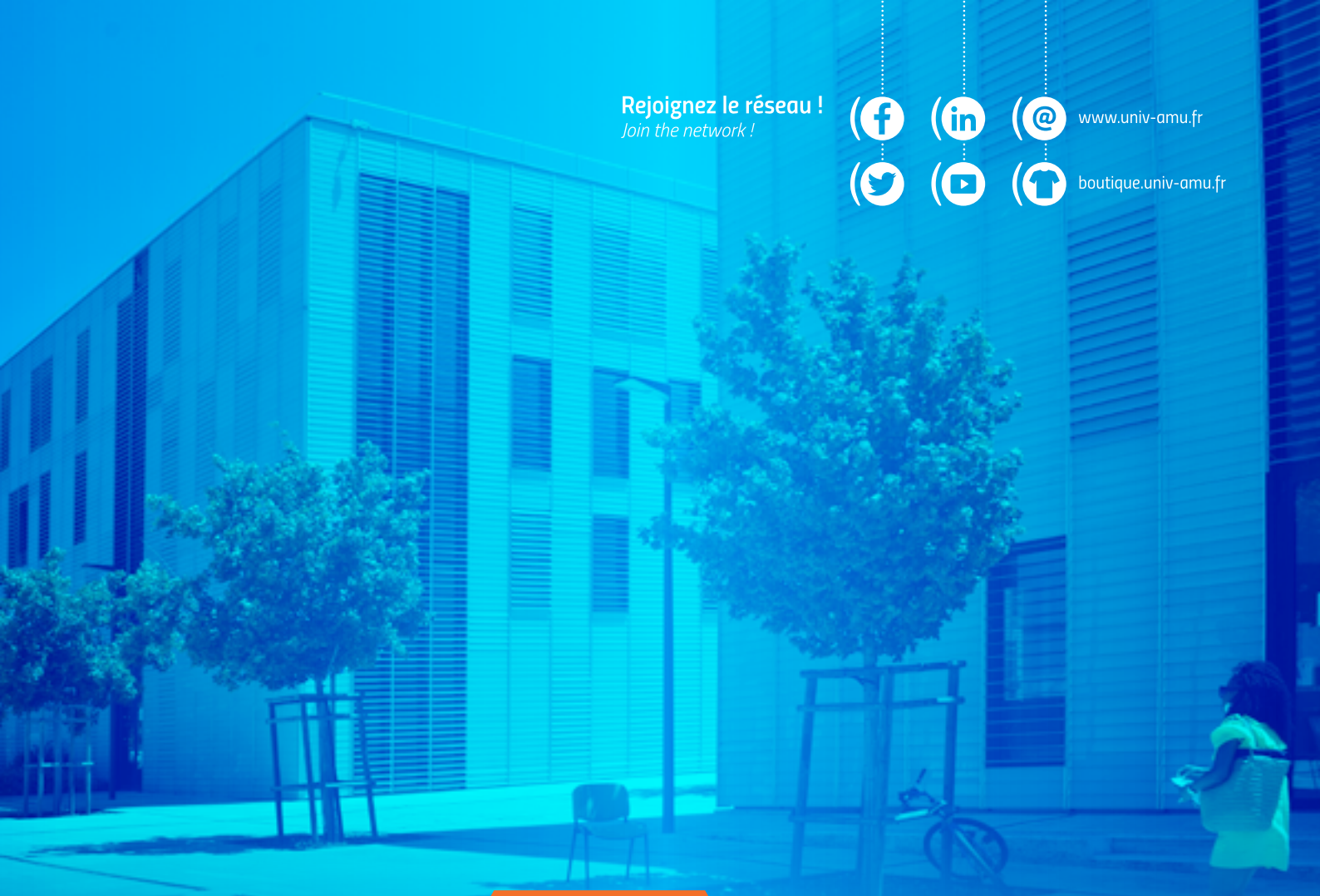
Rejoignez le réseau !
Join the network !



www.univ-amu.fr



boutique.univ-amu.fr



Site Schuman

29, avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex 01
Accueil - Standard :
Tél. : 04 13 55 30 30

Campus Marseille-Centre

Espace Yves Mathieu
3, place Victor Hugo
13331 Marseille Cedex 03
Tél. : 04 13 55 07 03

<http://allsh.univ-amu.fr>